

**RAPPORT DE CARACTÉRISATION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
À LA CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL**



CRÉDITS

RÉDACTION :

Jérôme Ribesse, directeur général (SSE)

GRAPHISME :

Jérôme Ribesse, directeur général (SSE)

RÉVISION :

Yvan Castonguay, coordonnateur Hygiène et salubrité, courrier-messagerie et environnement (CSSS de Laval)

Jean Zigby, M. D., président (SSE)

Sonia Fafard, agente de recherche (SSE)

Nathalie Robitaille, conseillère sénior (SSE)

RÉVISION LINGUISTIQUE :

Jérôme Ribesse, directeur général (SSE)

RÉDIGÉ À L'INTENTION DE :

Centre de santé et de services sociaux de Laval.

Note :

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

© Droits d'auteur

Nous encourageons la reproduction de ce document, en tout ou en partie. Dans tous les cas, nous vous prions d'utiliser la référence suivante : (SSE 2011, autorisation du CSSS de Laval).

Synergie Santé Environnement (2011) Rapport de caractérisation des matières résiduelles à la Cité de la santé de Laval. Centre de la santé et des services sociaux de Laval, document non publié, 104 pages.
Disponible à l'adresse suivante : www.synergiesanteenvironnement.org

TABLE DES MATIÈRES

1. REMERCIEMENTS	4
2. DÉFINITIONS	5
3. FAITS SAILLANTS DE L'ÉTUDE	6
4. MISE EN CONTEXTE	8
5. PROFIL DU SITE À L'ÉTUDE	9
6. MÉTHODOLOGIE	13
<i>LA CARTOGRAPHIE ÉCOLOGIQUE LES ÉCO-CARTES</i>	13
<i>TRI ET PESÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES PROCÉDURE RETENUE</i>	13
7. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS	16
5. ANNEXES	32
ANNEXE 1 : EXEMPLE D'ÉCO-CARTE ADAPTÉE AUX BESOINS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL	33
ANNEXE 2 : SECTEURS ET LIEUX PHYSIQUES ÉCHANTILLONNÉS	34
ANNEXE 3 : DÉMYSTIFIER LES PLASTIQUES	35
ANNEXE 4 : FICHES DE RÉSULTATS DÉTAILLÉS POUR CHAQUE LIEU ÉCHANTILLONNÉ	36
ANNEXE 4.1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	37
ANNEXE 4.2 MÉDECINE 2	39
ANNEXE 4.3 DÉBORDEMENT B	41
ANNEXE 4.4 4E EST NORD	43
ANNEXE 4.5 VESTIAIRE 2	45
ANNEXE 4.6 POUPONNIÈRE	47
ANNEXE 4.7 CHIRURGIE DE JOUR	49
ANNEXE 4.8 HÉMODIALYSE	51
ANNEXE 4.9 INHALOTHÉRAPIE	53
ANNEXE 4.10 ENDOSCOPIE	55
ANNEXE 4.11 CUISINE (PRODUCTION, BAR À SALADES)	57
ANNEXE 4.12 LABORATOIRES (HÉMATOLOGIE, BANQUE DE SANG, PATHOLOGIE, BIOCHIMIE ET MICROBIOLOGIE)	59
ANNEXE 4.13 STÉRILISATION	61
ANNEXE 4.14 SOINS INTENSIFS (3E EST NORD)	63
ANNEXE 4.15 RADIOLOGIE	65
ANNEXE 4.16 PHARMACIE CENTRALE	67
ANNEXE 4.17 3E OUEST SUD	69
ANNEXE 4.18 CARDIOLOGIE RC-90	71
ANNEXE 4.19 MÉDECINE NUCLÉAIRE	73
ANNEXE 4.20 4E OUEST SUD	75
ANNEXE 4.21 BLOC OPÉRATOIRE	77
ANNEXE 4.22 MODULE MÈRE-ENFANT	79
ANNEXE 4.23 MATERNITÉ ACCOUCHEMENT	81
ANNEXE 4.24 CENTRE DE PRÉLÈVEMENTS	83
ANNEXE 4.25 URGENCE	85
ANNEXE 4.26 ONCOLOGIE	87
ANNEXE 4.27 NÉPHROLOGIE	89
ANNEXE 4.28 MÉDECINE DE JOUR	91
ANNEXE 4.29 TOILETTE PUBLIQUES	93
ANNEXE 4.30 PÉDIATRIE	95
ANNEXE 4.31 PSYCHIATRIE	97
ANNEXE 4.32 5E OUEST NORD	99
ANNEXE 4.33 CASSE-CROÛTE	101
ANNEXE 4.34 CUISINE (LAVERIE)	103

1. REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier chaleureusement les personnes suivantes pour l'aide précieuse qu'elles m'ont apportée ainsi que pour les conseils et commentaires dont elles m'ont fait bénéficier tout au long du processus de caractérisation des matières résiduelles générées par les activités de la Cité de la santé de Laval :

- l'équipe de gestion du service Hygiène et salubrité de la Cité de la Santé, particulièrement madame France Ferron et messieurs Yvan Castonguay et Jean St-Onge ;
- l'ensemble des employés du service Hygiène et salubrité de la Cité de la Santé ;
- les chefs des services techniques de la Cité de la Santé ;
- le Dr. Éric Notebaert, intensiviste à la Cité de la Santé.



Jérôme Ribesse
Directeur général
Synergie Santé Environnement

2. DÉFINITIONS

AUDIT : Opération de diagnostic qui porte sur une activité particulière ou sur la situation d'une organisation, réalisée au moyen d'études, d'examen systématiques et de vérifications dont les résultats sont jugés en toute indépendance, et qui sert à émettre un avis ou à proposer des mesures correctives durables.

BIODÉGRADABLE : Se dit d'une substance ou d'un produit pouvant se décomposer sous l'action des organismes vivants présents dans l'environnement.

CERTIFICATION : Attestation réalisée par une tierce partie, relative à des produits, des processus, des systèmes ou des personnes.

COMPOSTABLE : Se dit d'une matière fermentescible pouvant biologiquement se décomposer sous l'action de micro-organismes agissant en aérobie sans dégager trop de substances nuisibles pour l'environnement et, par le fait même, pouvant être utilisée dans le processus de compostage.

COMPOSTAGE : méthode de traitement biochimique utilisant l'action de micro-organismes aérobies pour décomposer de façon accélérée les matières compostables afin d'obtenir un amendement organique appelé compost.

DÉCHET ULTIME : matière ou objet périmé, rebuté ou autrement rejeté, dont le potentiel de récupération et de mise en valeur est nul compte tenu de la disponibilité et de la viabilité économique des technologies de traitement actuelles.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

EMPREINTE ÉCOLOGIQUE : Mesure équivalant à la superficie des terres productives et des eaux nécessaires pour répondre aux besoins liés à la consommation humaine.

GAZ À EFFET DE SERRE (GES) : Gaz présent dans l'atmosphère, d'origine naturelle ou anthropique, qui absorbe et renvoie les rayons infrarouges en provenance de la surface terrestre.

MATIÈRE PUTRESCIBLE : matière organique susceptible de pourrir.

MATIÈRE RÉSIDUELLE : tout résidu solide ou liquide d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation ou tout matériau, substance ou produit abandonné ou que le détenteur destine à l'abandon.

PRINCIPE DES 3RV-E : Principe qui consiste à privilégier la réduction, le réemploi, le recyclage, la valorisation et l'élimination des matières résiduelles, dans cet ordre, dans une optique de gestion écologique.

RECYCLABLE : Qui peut être transformé de manière à être réintroduit dans un cycle de production pour la fabrication de nouveaux produits.

TAUX DE DIVERSION : Proportion d'une matière qui est récupérée par rapport au total généré.

VALORISABLE : Relatif au potentiel de réutilisation d'un résidu, d'un déchet, d'un produit usagé, soit aux fins de production énergétique ou de biodégradation, soit en vue de sa transformation pour la fabrication de nouveaux produits.

REMARQUE : LA MAJORITÉ DES DÉFINITIONS QUE VOUS TROUVEREZ CI-APRÈS SONT TIRÉES DU VOCABULAIRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, OUTIL DÉVELOPPÉ PAR L'OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE EN PARTENARIAT AVEC LE BUREAU DE NORMALISATION DU QUÉBEC.

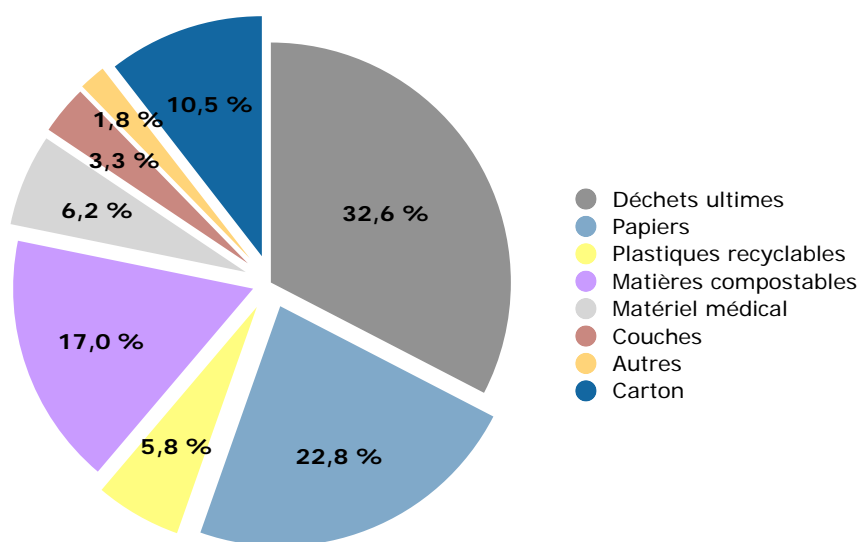
3. FAITS SAILLANTS DE L'ÉTUDE

La caractérisation des matières résiduelles effectuée à la Cité de la santé de Laval (CSL) a donné les résultats suivants :

PRODUCTION GLOBALE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Les activités de la CSL génèrent 15 988,34 kg de matières résiduelles au cours d'une semaine type, soit 831,39 tonnes métriques (tm) annuellement. De ce total, 26,9 % ou 4 298,04 kg par semaine sont recyclés par le biais du programme de récupération en vigueur ; ce sont des papiers confidentiels et non confidentiels ainsi que du carton.

À l'échelle de l'hôpital, les matières résiduelles générées (récupérées et disposées) se composent comme suit :



La catégorie « Autres » est composée de verre et de métal.

PARTICULARITÉ DES MATIÈRES RÉSIDUELLES CONTENUES DANS LES SACS À ORDURES

Les sacs à ordures contiennent 44,5 % de déchets ultimes, 23,1 % de matières compostables (restes alimentaires et papiers essuie-mains bruns), 8,6 % de papiers, 8,5 % de matériel médical (items en plastique utilisés par les services médicaux qui présentent ou non des logos de recyclage et qui ne sont pas actuellement récupérés alors qu'ils pourraient l'être ou pour lesquels des alternatives recyclables ou réutilisables pourraient exister), 7,9 % de plastiques recyclables, 4,5 % de couches d'incontinence, 1,4 % de métaux, 1,1 % de verre, 0,2 % de cartons, 0,1 % de déchets biomédicaux et 0,1 % de médicaments.

Les déchets ultimes se composent surtout de gants, de verres et de vaisselle à usage unique (polystyrène ou carton ciré), d'ustensiles de cuisine en plastique, d'emballages en plastique, de pots de yoghurt, de masques chirurgicaux, de piqués, de papier pour table d'examen (ciré et donc non recyclable) et des guenilles souillées. Fait à noter, les sacs à ordures contiennent de grandes quantités de liquides composés de café, d'eau minérale, d'eau stérile et de solution saline. Ces liquides alourdissent inutilement les sacs à ordures et contribuent ainsi pour une part non négligeable au poids des déchets ultimes (estimation visuelle d'environ 20 %).

Ce sont les services médicaux (RADIOLOGIE, CLINIQUES EXTERNES, ENDOSCOPIE, CENTRE DE PRÉLÈVEMENTS, CARDIOLOGIE, MÉDECINE NUCLÉAIRE, CLINIQUE DE JOUR, UNITÉS DE SOINS, SOINS INTENSIFS, SOINS DE LONGUE DURÉE, CHIRURGIE, INHALOTHÉRAPIE, MÈRE-ENFANT, HÉMODIALYSE, PSYCHIATRIE, ETC.) qui génèrent la plus grande part des matières résiduelles qui sont envoyées à l'enfouissement (42,2 %). Viennent directement après, les services alimentaires (25,8 %), l'urgence (12,7 %), le bloc opératoire (9,4 %) et les laboratoires-stérilisation-pharmacie (7,0 %). Les secteurs restants, génèrent ensemble 2,9 % des matières résiduelles envoyées à l'enfouissement. Ce sont les bureaux, le magasin, l'imprimerie, les services techniques, les toilettes publiques et les vestiaires.

PERFORMANCE DE LA RÉCUPÉRATION

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, 26,9 % des matières résiduelles générées sur le site sont récupérées en vue d'être recyclées, ce qui équivaut à 222,9 tm par année. Le papier et le carton représentent respectivement 61,2 % et 38,8 % de ce tonnage.

Compte tenu de la particularité des matières résiduelles générées par les activités de la CSL, les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR) fixent un **taux de diversion** de 39,3 % pour l'hôpital. Si la totalité des matières recyclables étaient récupérées, on obtiendrait un taux de diversion de 40,9 %. Si, de surcroît, la totalité des matières compostables étaient récupérées, on obtiendrait un taux de diversion de 57,9 %.

TABLEAU 1 | BILAN ANNUEL DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES À LA CSL

CATÉGORIES	TOTAL	DANS LES SACS À ORDURES		DANS LES BACS DE RÉCUPÉRATION	
		QUANTITÉ	%	QUANTITÉ	%
DÉCHETS ULTIMES	270,56 tm	270,56 tm	100,0 %	-	0,0 %
PAPIERS	189,58 tm	52,50 tm	27,7 %	136,5 tm	72,3 %
CARTONS	87,48 tm	1,07 tm	0,2 %	86,41 tm	98,8 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	48,28 tm	48,28 tm	100,0 %	-	0,0 %
VERRE	6,59 tm	6,59 tm	100,0 %	-	0,0 %
MÉTAUX	8,36 tm	8,36 tm	100,0 %	-	0,0 %
MATIÈRES COMPOSTABLES	140,85 tm	140,85 tm	100,0 %	-	0,0 %
MATÉRIEL MÉDICAL	51,51 tm	51,51 tm	100,0 %	-	0,0 %
COUCHES D'INCONTINENCE	27,44 tm	27,44 tm	100,0 %	-	0,0 %
MÉDICAMENTS	0,37 tm	0,37 tm	100,0 %	-	0,0 %
DÉCHETS BIOMÉDICAUX	0,37 tm	0,37 tm	100,0 %	-	0,0 %
TOTAL	831,39 tm	607,90 tm	73,1 %	222,91 tm	26,9 %

4. MISE EN CONTEXTE

En avril 2006, le gouvernement du Québec s'est doté d'une **loi** qui place le développement durable au cœur de ses actions et qui, concrètement :

- établit une définition du développement durable commune pour l'ensemble des Québécois ;
- engage le gouvernement à adopter une seule stratégie de développement durable, applicable à tous les ministères ;
- engage les ministères et les organismes visés à identifier les actions qu'ils mèneront pour contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux de la stratégie et à rendre compte annuellement des résultats de leurs démarches ;
- instaure 16 principes pour guider l'action de l'administration publique.

Bien qu'au moment de rédiger ce document, cette loi ne s'applique pas encore aux établissements de santé, de nombreuses institutions se sont déjà dotées de politiques environnementales ou de développement durable et ont mis en place des comités dans le but de réduire leur empreinte écologique.

À notre connaissance, au Canada, deux établissements de santé ont évalué leur empreinte écologique. Il s'agit du *LIONS GATE HOSPITAL* de Vancouver en 2001, et du *LONDON HEALTH SCIENCES CENTRE* en 2007. Ce que ces études nous montrent, c'est que le fonctionnement d'un hôpital nécessite une superficie de 700 (Lions Gate) à 4 000 (LHSC) fois supérieure à celle occupée par ses bâtiments. Si l'on pondère ces résultats par le nombre de patients, on obtient une empreinte écologique variant de 3 à 5 hectares/patient/an.

Le 15 mars 2011, le gouvernement du Québec a adopté sa nouvelle **politique de gestion des matières résiduelles 2010-2015** avec pour objectif principal de ne plus envoyer à l'enfouissement que des déchets ultimes, c'est-à-dire des rebuts qui ne peuvent plus être valorisés. La priorité étant par ailleurs de bannir l'enfouissement de la matière organique.

C'est dans ce contexte que le Centre de santé et de services sociaux de Laval (CSSSL) a adopté par le biais de son conseil d'administration, le 27 novembre 2008, sa première politique de gestion environnementale. Ce document, qui s'applique à l'ensemble des sites du CSSSL, décrit l'engagement général de l'institution en matière de gestion environnementale.

Dans le domaine particulier de la gestion des matières résiduelles, cela se traduit par une volonté d'appliquer le principe des 3 R-V (réduction à la source, réemploi, récupération et valorisation) avec pour objectif d'obtenir pour chacun de ses sites de services :

- la reconnaissance **ICI ON RECYCLE!**, niveau PERFORMANCE, octroyée par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs via la Société Recyc-Québec ;
- l'un des quatre niveaux de l'attestation **BOMA BEST**, décernée par Boma Canada.

Afin d'atteindre ces objectifs, la direction des services techniques du CSSSL a décidé de caractériser les matières résiduelles générées dans chacun des sites de service de l'établissement, en débutant par la Cité de la santé de Laval (CSL).

C'est l'entreprise d'économie sociale **Synergie Santé Environnement** (SSE) qui a été retenue pour réaliser ce mandat comportant un triple objectif :

- caractériser les matières résiduelles générées à la CSL ;
- estimer les taux actuels de récupération pour le papier et le carton ;
- faire des recommandations pour améliorer la gestion des matières résiduelles de l'hôpital (réduction des coûts et de l'empreinte écologique) et pour développer un appel d'offres.

5. PROFIL DU SITE À L'ÉTUDE

D'une superficie d'environ 61 050 mètres carrés au moment de la présente étude, l'hôpital compte un peu moins de 4 000 employés et a accueilli 189 743 patients du 1^{er} mars 2009 au 31 mars 2010.

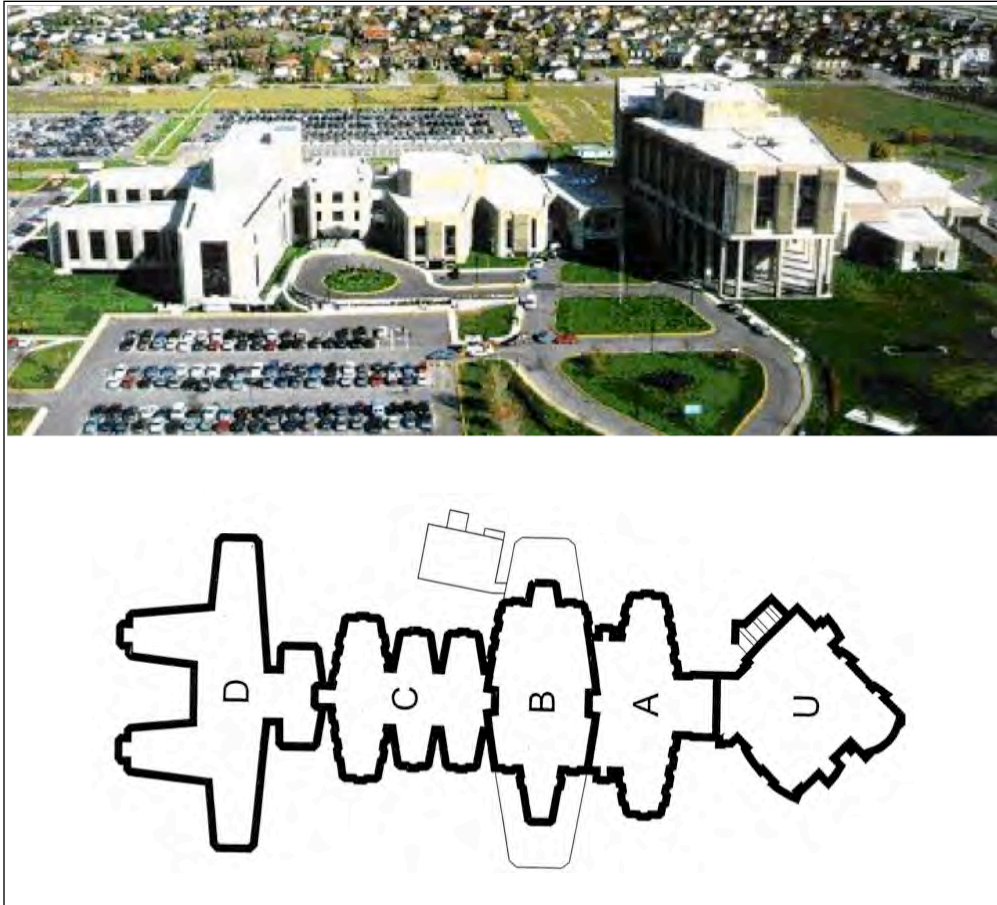


PHOTO AÉRIENNE ET PLAN GÉNÉRAL, CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL

Le système de gestion des matières résiduelles en place au moment de l'étude était le suivant :

1. DÉCHETS ULTIMES

À part le papier et le carton, la majorité des matières résiduelles générées par les activités de l'hôpital sont envoyées à l'enfouissement et donc traitées comme des déchets ultimes. Pour entreposer ses déchets ultimes, l'hôpital dispose d'un compacteur intégré de 32 verges cube.

C'est la compagnie RCI qui a obtenu le contrat de collecte des déchets ultimes. Le compacteur est vidé trois fois par semaine.



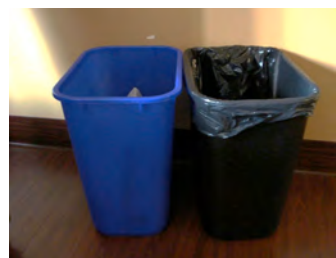
CRÉDIT PHOTO : SSE 2010

2. PAPIERS NON CONFIDENTIELS

Des petits bacs de récupération (11 litres) sont disposés près du bureau de chaque employé et dans les aires communes telles les salles de médecins.

Lorsqu'ils sont pleins, ces contenants sont vidés dans des bacs de 240 litres, soit par le personnel d'hygiène et salubrité (dans le cas de bureaux partagés par plusieurs employés), soit directement par les employés (dans le cas de bureaux personnels).

L'hôpital dispose d'une cinquantaine de bacs de 240 litres répartis dans l'ensemble des bâtiments. C'est la compagnie Cascades Récupération qui a obtenu le contrat de collecte des papiers non confidentiels. Un camion visite la CSL 2 fois par semaine.



CRÉDIT PHOTOS : SSE 2010

3. PAPIERS CONFIDENTIELS

L'hôpital dispose d'une vingtaine de bacs de 360 litres pour les papiers confidentiels répartis dans chaque département en fonction de ses besoins. Les coûts liés à ce service sont payés directement par les départements. C'est la compagnie Kruger qui a obtenu le contrat de collecte des papiers confidentiels. Un camion visite la CSL une fois par semaine.



CRÉDIT PHOTO : SSE 2010

4. CARTONS

Les cartons sont collectés dans chaque secteur de l'hôpital par le personnel d'hygiène et salubrité et conditionnés sous forme de ballots d'environ 500 livres par une presse à carton réservée à cet effet. C'est la compagnie Kruger qui a obtenu le contrat de collecte des cartons. Les ballots sont récupérés une fois par semaine.



CRÉDIT PHOTO : SSE 2010

5. RÉSIDUS DE BOIS ET DE CONSTRUCTION, MATELAS

- Les PALETTES DE BOIS sont entreposées au magasin et récupérées par les fournisseurs lors des livraisons ;
- Les RÉSIDUS DE CONSTRUCTION sont jetés dans un conteneur de 40 verges cube prévu à cet effet et envoyé à l'enfouissement.
- Un projet de récupération des matelas usagés est à l'étude. L'établissement est à la recherche d'un récupérateur. D'ici là, les matelas usagés sont entreposés.



CRÉDIT PHOTO : SSE 2010

6. PLASTIQUES

Au secteur de la dialyse, environ 348 barils de 240 litres de liquide sont récupérés annuellement par la compagnie Fresenius. Par ailleurs, l'achat de nouveaux équipements a permis au secteur de la dialyse de réduire de façon importante les quantités de gallons de bicarbonate de soude et de vinaigre utilisés.

Un projet pilote visant la récupération de tous les plastiques générés par les activités des cliniques externes situées au rez-de-chaussée de l'hôpital a été mis en place dans le courant de l'année 2011. Les résultats obtenus sont concluants.



CRÉDIT PHOTO : SSE 2010

7. MATIÈRES TEXTILES

Les uniformes tels que ceux utilisés au bloc opératoire ou les jaquettes sont loués et retournés au fournisseur lorsqu'ils sont usagés. Par ailleurs, le CSSSL achète à chaque employé six uniformes qui, lorsqu'ils sont usagés, sont envoyés à des œuvres caritatives. Les tissus de grandes dimensions tels que les rideaux sont récupérés et utilisés pour les travaux de peinture ; les serviettes sont réutilisées sous forme de guenilles, notamment pour les travaux de mécanique.

8. MATIÈRES DANGEREUSES

- Les PILES peuvent être déposées par les employés dans des contenants de 45 gallons qui, une fois pleins, sont entreposés au local DS007. Leur contenu est trié afin de réduire les coûts de récupération. C'est la compagnie Chemtech qui a obtenu le contrat de collecte des piles ;
- Les contenants de PEINTURES sont entreposés dans un local des services techniques et récupérés par la firme Eco-peintures ;
- Les HUILES À FRITURE sont récupérées par la compagnie Kébec recyclage ;
- Une fois par année, les produits dangereux tels que les HUILES À MOTEUR, les ACIDES, les BASES et les SOLVANTS sont récupérés par la firme Chemtech ;
- Les CARTOUCHES D'IMPRIMANTES sont retournées à la compagnie Buroplus ;
- Les MÉDICAMENTS PÉRIMÉS sont gérés par la pharmacie centrale et éliminés par la compagnie Stéricycle.

9. DÉCHETS BIOMÉDICAUX

Les déchets biomédicaux sont récupérés par la compagnie Stéricycle, en conformité avec le règlement sur les déchets biomédicaux.

TABLEAU 2 | COÛTS ASSOCIÉS À LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL EN 2008-2009, 2009-2010 ET 2010-2011

MATIÈRES	FOURNISSEURS	COÛTS ASSOCIÉS		
		2008-2009	2009-2010	2010-2011
DÉCHETS ULTIMES	RCI	83 624,00 \$	96 141,36 \$	97 766,00 \$
PAPIERS NON CONFIDENTIELS	CASCADES	CRÉDIT DE 1 863,38 \$	797,22 \$	DONNÉE MANQUANTE
PAPIERS CONFIDENTIELS	KRUGER	5 031,71 \$	7 517,88 \$	5 018,00 \$
CARTONS	KRUGER	5 674,64 \$	5 111,93 \$	5 111,93 \$
RÉSIDUS BOIS ET CONSTRUCTION	RCI	N/A	N/A	N/A
DÉCHETS RADIOACTIFS	RCI	753,62 \$	625,92 \$	942,02 \$
MATIÈRES COMPOSTABLES	N/A	N/A	N/A	N/A
MÉTAUX	N/A	N/A	N/A	N/A
VERRE	N/A	N/A	N/A	N/A
PLASTIQUE	FRESENIUS	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
MATIÈRES TEXTILES	N/A	N/A	N/A	N/A
MATIÈRES DANGEREUSES				
PILES	CHEMTECH	1 577,00 \$	760,00 \$	572,38 \$
PEINTURES	ECO-PEINTURES	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
HUILES À FRITURE	KÉBEC RECYCLAGE	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
DÉCHETS CHIMIQUES	CHEMTECH	4 846,40 \$	2 439,73 \$	920,31 \$
MÉDICAMENTS	STÉRICYCLE	169,35 \$	21,90 \$	DONNÉE MANQUANTE
DÉCHETS BIOMÉDICAUX	STÉRICYCLE	140 275,75 \$	123 278,76 \$	113 245,27 \$
TOTAL		240 089,09 \$	236 694,70 \$	223 575,91 \$

6. MÉTHODOLOGIE

LA CARTOGRAPHIE ÉCOLOGIQUE | LES ÉCO-CARTES

La cartographie écologique part du principe qu'un « petit dessin vaut mieux qu'un long discours ! » ; les éco-cartes (**ANNEXE 1**), issues du processus de cartographie écologique, sont un outil original et léger pour appuyer la mise en place d'une gestion environnementale dans les petites structures. Les éco-cartes ne s'appliquent pas seulement dans un contexte d'évaluation de la gestion des déchets, on peut également y avoir recours pour évaluer la consommation d'énergie et d'eau ou pour identifier les risques d'accidents et de pollution.

L'un des principes de la cartographie écologique est d'impliquer, au moment de la collecte des informations, les travailleurs dans l'étude réalisée, de les sensibiliser aux activités écologiques et de valoriser leur expertise dans les domaines concernés.

TRI ET PESÉE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES | PROCÉDURE RETENUE

Pour rappel, l'objectif de la présente étude était triple :

- caractériser les matières résiduelles générées à la Cité de la Santé de Laval ;
- estimer les taux actuels de récupération pour le papier et le carton ;
- faire des recommandations pour améliorer la gestion des matières résiduelles de l'hôpital (réduction des coûts et de l'empreinte écologique) et pour développer un appel d'offres.

Pour y arriver, le consultant de SSE et les représentants de la direction des services techniques du CSSSL ont retenu une procédure en cinq étapes :

ÉTAPE 1 – SÉLECTION DES LIEUX RETENUS POUR L'ÉCHANTILLONNAGE

Pour faciliter ses opérations quotidiennes, la direction des services techniques a séparé l'hôpital en vingt-sept SECTEURS. Chaque secteur comprend un ou plusieurs lieu(x) physique(s) ayant les mêmes fonctions.

Exemple :

- Le secteur BUREAU comporte une vingtaine de lieux physiques (bureaux, salles de photocopieur et salles de conférence).

Pour les besoins de cette étude, trente-quatre LIEUX PHYSIQUES (**ANNEXE 2**) répartis dans les vingt-sept secteurs ont été sélectionnés.

Du 1^{er} avril au 10 décembre 2010, le personnel d'hygiène et salubrité a collecté les sacs à ordures produits dans chacun de ces lieux selon un calendrier précis.

ÉTAPE 2 – RENCONTRE AVEC LES MEMBRES DU PERSONNEL DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ

Avant de débiter les échantillonnages, nous avons rencontré l'ensemble des employés du service d'hygiène et salubrité avec un double objectif :

- **LEUR PRÉSENTER LE PROJET**, les objectifs de l'étude, la démarche mise en œuvre pour obtenir les données, le rôle que certains d'entre eux auraient à jouer ;
- **VALORISER LEUR RÔLE D'EXPERT** en ce qui a trait à la gestion des matières résiduelles, recueillir leurs commentaires sur la démarche pour l'ajuster le cas échéant, identifier les zones où la gestion des matières résiduelles est déficiente, etc.

ÉTAPE 3 – DÉBUT DES ÉCHANTILLONNAGES | COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Une semaine type d'échantillonnage se présente comme suit :

1. LE VENDREDI PRÉCÉDENT LADITE SEMAINE : rencontre des employés de la salubrité en charge des secteurs sélectionnés : explication de la procédure de collecte/de pesée et identification des lieux où devront être entreposés les sacs à ordures en attendant le tri de leur contenu par le représentant de SSE ;
2. DURANT LA SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE (lundi au dimanche) :
 - a. collecte des sacs à ordures par les employés, pesée des sacs collectés et dépôt des sacs à l'endroit identifié ;
 - b. tri et pesée du contenu des sacs au fur et à mesure de leur entreposage, compilation des résultats ;
3. LA SEMAINE SUIVANT L'ÉCHANTILLONNAGE : présentation des résultats à l'ensemble des employés d'hygiène et salubrité.

ÉTAPE 4 – TRI ET PESÉE DU CONTENU DES SACS

Pour chaque lieu physique échantillonné, la procédure retenue comporte 5 étapes :

1. PESER LA TOTALITÉ DES SACS COLLECTÉS (validation des résultats des pesées réalisées par les employés de la salubrité) : obtention du **POIDS TOTAL** de matières résiduelles générées pendant une semaine type et qui se retrouvent dans les poubelles (excluant donc les papiers et carton placés dans les bacs de récupération, les résidus de bois et de construction, les barils de la dialyse, les matières dangereuses et les déchets biomédicaux) ;
2. SÉLECTIONNER DE FAÇON ALÉATOIRE DES SACS CORRESPONDANT À AU MOINS 20% DU POIDS TOTAL : obtention de l'**ÉCHANTILLON** ;
3. TRIER LE CONTENU DE L'ÉCHANTILLON ET LE SÉPARER PAR TYPE DE MATIÈRE ;

MATIÈRES IDENTIFIÉES :

1. DÉCHETS ULTIMES
 2. PAPIERS
 3. CARTONS
 4. PLASTIQUES RECYCLABLES : #1, 2, 3, 4, 5 ET 7 (**ANNEXE 3**)
 5. VERRE
 6. MÉTAUX
 7. MATIÈRES COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, PAIN, VIANDE ET PRODUITS LAITIERS)
 8. PAPIER ESSUIE-MAINS
 9. MÉDICAMENTS
 10. DÉCHETS BIOMÉDICAUX
 11. COUCHES D'INCONTINENCE
 12. PAPIERS POUR TABLE D'EXAMEN
 13. MATÉRIEL MÉDICAL (ITEMS EN PLASTIQUE UTILISÉS PAR LES SERVICES MÉDICAUX QUI PRÉSENTENT OU NON DES SIGNES DE RECYCLAGE ET QUI NE SONT PAS ACTUELLEMENT RECYCLÉS ALORS QU'ILS POURRAIENT L'ÊTRE OU POUR LESQUELS DES ALTERNATIVES RECYCLABLES OU RÉUTILISABLES POURRAIENT EXISTER)
4. PESER CHAQUE TYPE DE MATIÈRE – obtention du **POIDS PAR TYPE DE MATIÈRE** ;
 5. ESTIMATION DU **POURCENTAGE** QUE REPRÉSENTE CHAQUE MATIÈRE PAR RAPPORT AU CONTENU TOTAL DES SACS DE DÉCHETS.

ÉTAPE 5 – EXTRAPOLATION DES RÉSULTATS OBTENUS À L'ENSEMBLE DE L'HÔPITAL

Les données obtenues sont ensuite extrapolées à l'ensemble de l'hôpital.

Plusieurs constats nous ont guidé dans cette étape :

- des études de caractérisation réalisées dans différents bâtiments ont montré que des lieux à vocation similaire présentaient des distributions de matières résiduelles semblables¹ ;
- la CSL fonctionne 24 heures sur 24, 365 jours par année ;
- les bâtiments sont occupés à pleine capacité en permanence.

Nous avons dès lors utilisé la formule suivante pour extrapoler les résultats obtenus dans les secteurs échantillonnés aux secteurs non échantillonnés de vocation similaire :

$$(QMRA_{\text{secteur échantillonné}} / \text{superficie secteur échantillonné}) * \text{superficie secteur non échantillonné}$$

QMRA : quantités de matières résiduelles générées annuellement (kilogrammes)

Outre les économies de temps, cette façon de faire présente un avantage de taille dans la gestion courante des services d'hygiène et salubrité puisqu'elle permet de prévoir les besoins futurs - tels que le nombre ou le types de bacs de récupération - d'un secteur s'il change de vocation. En effet, un secteur à bureaux ne produit pas les mêmes déchets (types, proportions, etc.) qu'une clinique médicale ou qu'une cuisine. Le système de gestion des matières résiduelles pourra donc être adapté en temps réel aux besoins de chaque parties du bâtiment.

¹ Recyc-Québec, com. pers.

7. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES RÉSULTATS

PRODUCTION GLOBALE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES DU SITE

Les résultats de l'étude indiquent que les activités de la CSL génèrent en moyenne 15 988,34 kg de matières résiduelles par semaine (excluant les déchets biomédicaux, les déchets de construction et les déchets dangereux), soit 831,39 tm par année. De ce total, 26,9 % fait actuellement l'objet d'une récupération ; ce sont les papiers (2 636,15 kg par semaine soit 16,5 % des déchets générés) et les cartons (1 661,79 kg par semaine soit 10,4 % des déchets générés).

ANALYSE DU CONTENU DES SACS À ORDURES

Nous vous référons au **TABLEAU 3** et à la **FIGURE 1** pour connaître le contenu des sacs à ordures de la CSL.

Fait à noter, les ordures contiennent très peu de carton, de verre, de métaux, de déchets biomédicaux et à peu près pas de matières dangereuses. Ces observations s'expliquent comme suit :

- la quasi totalité du carton est réuni par le personnel d'hygiène et salubrité, compacté et collecté par un récupérateur ;
- bien qu'aucun système de récupération du verre ou du métal n'existe à la CSL, l'établissement achète peu de contenants en verre ou en métal ; il s'agit principalement de biberons utilisés à la pouponnière et de boîtes de conserve contenant les aliments utilisés en cuisine ;
- les déchets biomédicaux et les matières dangereuses semblent placés dans les contenants adéquats par les membres du personnel et se retrouvent en très faibles quantités dans les sacs à ordures.

Globalement, 8,8 % des matières présentes dans les sacs à ordures correspondent à des matières recyclables visées par le programme de récupération actuellement en vigueur à la CSL (papier, carton). Néanmoins, le pourcentage total de matières résiduelles pouvant être recyclées s'élève à 19,2 % (papier, carton, plastique, verre, métal).

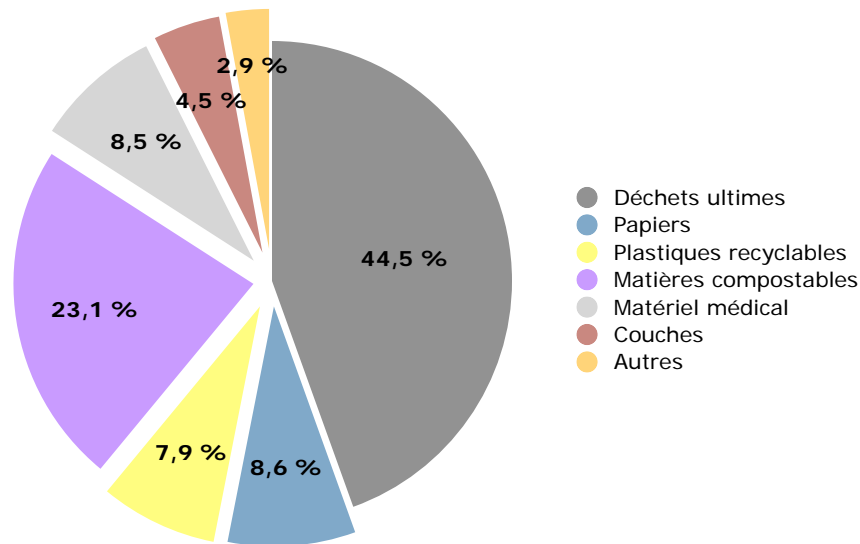
23 % des matières contenues dans les sacs à ordures sont compostables, composées de matières putrescibles (fruits, légumes, viande, etc.) et des papiers essuie-mains bruns.

TABLEAU 3 | QUANTITÉS ET POURCENTAGES PAR CATÉGORIE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES CONTENUES DANS LES SACS À ORDURES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL

CATÉGORIES	QUANTITÉ HEBDOMADAIRE	QUANTITÉ ANNUELLE	PART DE LA CATÉGORIE
DÉCHETS ULTIMES	5 203,11 kg	270,56 tm	44,5 %
PAPIERS	1 009,70 kg	52,50 tm	8,6 %
CARTONS	20,51 kg	1,07 tm	0,2 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	928,43 kg	48,28 tm	7,9 %
VERRE	126,80 kg	6,59 tm	1,1 %
MÉTAUX	160,72 kg	8,36 tm	1,4 %
MATIÈRES COMPOSTABLES	2 708,70 kg	140,85 tm	23,1 %
MATÉRIEL MÉDICAL	990,56 kg	51,51 tm	8,5 %
COUCHES D'INCONTINENCE	527,71 kg	27,44 tm	4,5 %
MÉDICAMENTS	7,11 kg	0,37 tm	0,1 %
DÉCHETS BIOMÉDICAUX	7,05 kg	0,37 tm	0,1 %
TOTAL	11 690,40 kg	607,90 tm	100 %

tm : tonne métrique

FIGURE 1 | POURCENTAGES EN POIDS DES CATEGORIE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES CONTENUES DANS LES SACS À ORDURES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL (LES VALEURS INFÉRIEURES OU ÉGALES À 1,5 % SONT REGROUPÉES DANS LA CATEGORIE « AUTRES »)



ANALYSE DE L'ENSEMBLE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES PRODUITES À LA CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL

Nous vous référons au **TABLEAU 4** et à la **FIGURE 2** pour connaître la composition de toutes les matières résiduelles produites à la CSL, qu'il s'agisse des matières actuellement récupérées ou des matières actuellement envoyées à l'enfouissement (excluant les déchets biomédicaux et les matériaux de construction et les déchets dangereux).

Les principales matières résiduelles générées par les activités de la CSL sont, dans l'ordre, les déchets ultimes (32,1 %), les papiers (23,3 %), les matières compostables (16,9 %) et le carton (10,2 %).

La catégorie « matériel médical » représente quant à elle 6,2 % des matières résiduelles produites par les activités de la CSL. Cette catégorie est composée principalement de plastique (tubulures, poches de solutés, seringues, emballages variés) et de papier (emballages pour stérilisation).

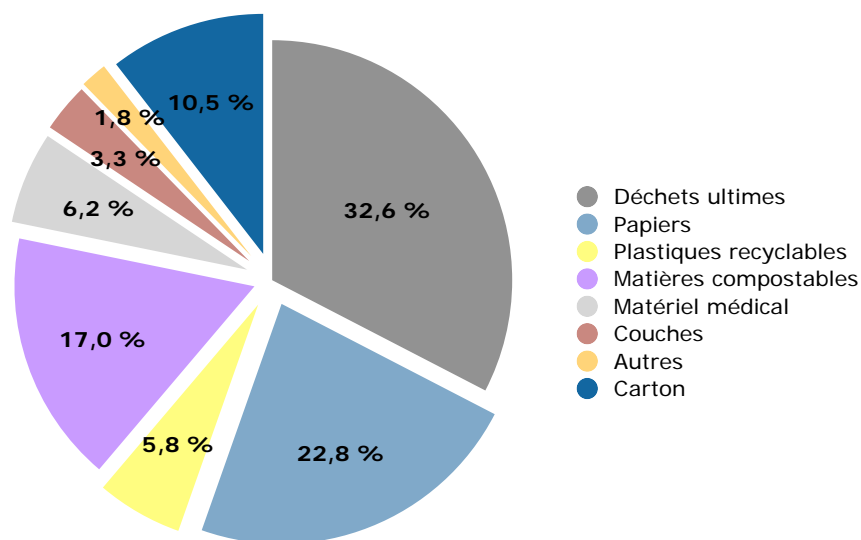
Les déchets ultimes se composent surtout de gants, de verres et de vaisselle à usage unique (polystyrène ou carton ciré), d'ustensiles de cuisine en plastique, d'emballages en plastique, de pots de yoghurt, de masques chirurgicaux, de piqués, de papier pour table d'examen (ciré et donc non recyclable), de quelques guenilles souillées. Fait à noter, les sacs à ordures contiennent de grandes quantités de liquides composés de café, d'eau minérale, d'eau stérile et de solution saline. Ces liquides alourdissent inutilement les sacs à ordures et contribuent ainsi pour une part non négligeable au poids des déchets ultimes (estimation visuelle d'environ 20 %).

TABLEAU 4 | QUANTITÉS ET POURCENTAGES PAR CATÉGORIE DE L'ENSEMBLE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES PRODUITES (RÉCUPÉRÉES ET DISPOSÉES) À LA CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL

CATÉGORIES	QUANTITÉ HEBDOMADAIRE	QUANTITÉ ANNUELLE	PART DE LA CATÉGORIE
DÉCHETS ULTIMES	5 203,11 kg	270,56 tm	32,6 %
PAPIERS	3 645,85 kg	189,58 tm	22,8 %
CARTONS	1 682,30 kg	87,48 tm	10,5 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	928,43 kg	48,28 tm	5,8 %
VERRE	126,80 kg	6,59 tm	0,8 %
MÉTAUX	160,72 kg	8,36 tm	1,0 %
MATIÈRES COMPOSTABLES	2 708,70 kg	140,85 tm	17,0 %
MATÉRIEL MÉDICAL	990,56 kg	51,51 tm	6,2 %
COUCHES D'INCONTINENCE	527,71 kg	27,44 tm	3,3 %
MÉDICAMENTS	7,11 kg	0,37 tm	0,0 %
DÉCHETS BIOMÉDICAUX	7,05 kg	0,37 tm	0,0 %
TOTAL	15 988,34 kg	831,39 tm	100 %

tm : tonne métrique

FIGURE 2 | POURCENTAGES EN POIDS DES CATÉGORIE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES PRODUITES (RÉCUPÉRÉES ET DISPOSÉES) SUR L'ENSEMBLE DU SITE DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL (LES VALEURS INFÉRIEURES OU ÉGALES À 1,5 % SONT REGROUPEES DANS LA CATÉGORIE « AUTRES »)



CONSTATS GÉNÉRAUX

- La majorité du papier contenu dans les poubelles est de nature confidentielle bien qu'il soit déchiré en petits morceaux la plupart du temps ;
- On trouve peu de déchets biomédicaux dans les poubelles : dans tous les cas, c'étaient des aiguilles recouvertes de leur capuchon ;
- Il y a de grandes quantités de papier essuie-mains brun dans les poubelles provenant des toilettes publiques, alors qu'elles comportent toutes des séchoirs à mains ;
- Dans les services médicaux, au bloc opératoire et à l'urgence, on trouve de nombreux emballages de produits médicaux qui pourraient être recyclés si un système approprié était en place. Outre des emballages recyclables, on trouve de nombreux items (seringues, emballages, verres à pilules) qui ne sont pas recyclables mais pour lesquels des alternatives existent peut-être ;
- Présence de liquides dans les sacs à ordures de la majorité des secteurs échantillonnés (café, eau, soda, eau stérile ou NaCl), en grande quantité à la cuisine. Cela implique une augmentation inutile du poids des déchets et donc des coûts de gestion alors que le liquide pourrait simplement être vidé dans un évier ;
- Si ce n'est à la cafétéria, où il y a des produits laitiers et de la viande, les matières putrescibles sont essentiellement composées de fruits, de légumes et de verres à café compostables ;
- Dans certains secteurs, nous avons trouvé dans les sacs à ordures des fournitures médicales neuves encore emballées ;
- Dans les salles de conférence, on retrouve des restants de buffets et des contenants non recyclables.

PROFIL DES SECTEURS

L'**ANNEXE 4** présente les fiches de résultats détaillés suite au tri des sacs à ordures dans chacun des secteurs échantillonnés.

Le **TABLEAU 5** a pour objectifs d'offrir une vue d'ensemble de la génération hebdomadaire de matières résiduelles (tous types confondus) dans les grandes zones de l'hôpital.

Comme on peut l'observer, ce sont les services médicaux (RADIOLOGIE, CLINIQUES EXTERNES, ENDOSCOPIE, CENTRE DE PRÉLÈVEMENTS, CARDIOLOGIE, MÉDECINE NUCLÉAIRE, CLINIQUE DE JOUR, UNITÉS DE SOINS, SOINS INTENSIFS, SOINS DE LONGUE DURÉE, CHIRURGIE, INHALOTHÉRAPIE, MÈRE-ENFANT, HÉMODIALYSE, PSYCHIATRIE, ETC.) qui génèrent la plus grande part des matières résiduelles qui sont envoyées à l'enfouissement (42,2 %). Viennent directement après, les services alimentaires (25,8 %), l'urgence (12,7 %), le bloc opératoire (9,4 %) et les laboratoires-stérilisation-pharmacie (7,0 %). Les secteurs restants, génèrent ensemble 2,9 % des matières résiduelles envoyées à l'enfouissement. Ce sont les bureaux, le magasin, l'imprimerie, les services techniques, les toilettes publiques et les vestiaires.

Si l'on s'intéresse à la superficie occupée par ces différents secteurs, on remarque que ce ne sont pas nécessairement les secteurs qui occupent le plus de place qui génèrent le plus de matières résiduelles. Ainsi, les secteurs médicaux qui occupent 39 % de la superficie intérieure de la CSL génèrent 42 % des matières résiduelles. À l'opposé, les services alimentaires et les bureaux, respectivement 3 % et 12 % de la superficie intérieure de l'hôpital, génèrent respectivement 25,8 % et 2,2 % des matières résiduelles que l'on retrouve dans les sacs à ordures.

Rappelons que les données présentées réfèrent au poids et non au volume occupé par les matières résiduelles. Ainsi, le polystyrène, bien que très léger occupe un volume important (15 à 45 kg/m³ comparativement à 475 à 850 kg/m³ pour des matières putrescibles)².

² Source : rapport de caractérisation des matières résiduelles au CLSC de Côte-des-Neiges, Ni Environnement, 2004.

TABLEAU 5 | SOMMAIRE PAR SECTEUR DE LA PRODUCTION ANNUELLE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES CONTENUES DANS LES SACS À ORDURES À LA CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL

SECTEURS	SUPERFICIES		POIDS ANNUEL TOTAL	
	DIMENSIONS	%	POIDS	%
SERVICES MÉDICAUX	~ 24 000 m ²	39 %	256,23 tm	42,2 %
SERVICES ALIMENTAIRES	~ 1 700 m ²	3 %	156,93 tm	25,8 %
URGENCE	~ 4 600 m ²	8 %	77,19 tm	12,7 %
BLOC OPÉRATOIRE	~ 2 300 m ²	4 %	57,29 tm	9,4 %
LABORATOIRES, STÉRILISATION ET PHARMACIES	~ 3 000 m ²	5 %	42,60 tm	7,0 %
BUREAUX	~ 7 500 m ²	12 %	13,16 tm	2,2 %
MAGASIN, IMPRIMERIE, SERVICES TECHNIQUES, TOILETTES PUBLIQUES ET VESTIAIRES	~ 2 300 m ²	4 %	4,50 tm	0,7 %
COULOIRS	~ 15 000 m ²	25 %	N. A.	N. A.
TOTAL	~ 61 000 m ²	100 %	607,90 tm	100 %

TABLEAU 6 | TAUX DE MATIÈRES RECYCLABLES, DE MATIÈRES COMPOSTABLES ET DE DÉCHETS ULTIMES DANS LES SACS À ORDURES SELON LES SECTEURS POUR LA CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL

SECTEURS	CONTENU DES SACS À ORDURES				
	MATIÈRES RECYCLABLES	MATIÈRES COMPOSTABLES	DÉCHETS ULTIMES	DÉCHETS POTENTIELLEMENT VALORISABLES	AUTRES
SERVICES MÉDICAUX	20,2 %	10,7 %	51,2 %	17,7 %	0,2 %
SERVICES ALIMENTAIRES	12,7 %	60,7 %	26,7 %	0,0 %	0,0 %
URGENCE	16,9 %	9,8 %	51,3 %	21,7 %	0,2 %
BLOC OPÉRATOIRE	18,8 %	5,6 %	56,0 %	19,6 %	0,0 %
LABORATOIRES, STÉRILISATION ET PHARMACIES	39,2 %	8,3 %	40,3 %	12,2 %	0,0 %
BUREAUX	32,4 %	11,1 %	56,5 %	0,0 %	0,0 %
MAGASIN, IMPRIMERIE, SERVICES TECHNIQUES, TOILETTES PUBLIQUES ET VESTIAIRES	8,0 %	55,4 %	29,3 %	7,3 %	0,0 %
TOTAL POUR LA CITÉ DE LA SANTÉ	19,2 %	23,1 %	44,5 %	13,0 %	0,2 %

LÉGENDE :

- MATIÈRES RECYCLABLES : PAPIER, CARTON, VERRE, MÉTAL, PLASTIQUE, CONTENANTS TÉTRAPAK
- MATIÈRES COMPOSTABLES : RESTES ALIMENTAIRES, PAPIER ESSUIE-MAINS
- DÉCHETS ULTIMES
- DÉCHETS POTENTIELLEMENT VALORISABLES : COUCHES, MATÉRIEL MÉDICAL
- AUTRES DÉCHETS : BIOMÉDICAUX, MÉDICAMENTS

Les **TABLEAUX 6** et **7** illustrent qu'il existe une variabilité dans le contenu des sacs à ordures d'un secteur à l'autre. Cette observation doit être mise sur le compte de la nature des activités de chacun de ces secteurs. Analysons ces données plus en détail.

SERVICES MÉDICAUX

Les déchets générés sont composés pour moitié de déchets ultimes, ce qui s'explique par les grandes quantités de matériels médicaux à usage unique constitués de matières non recyclables (p. ex. gants d'examen, papier ciré pour table d'examen, gobelets en plastique #6, masques, piqués, etc.). Par ailleurs, 20 % sont recyclables (papiers, contenants en plastique, en verre ou en métal) ; 11 % sont compostables (beaucoup de papier essuie-mains brun, quelques restes de fruits et de légumes, du marc de café et des gobelets compostables) et 18 % sont potentiellement valorisables, c'est-à-dire soit des couches d'incontinence pour lesquelles il n'existe pas actuellement au Québec de système de valorisation, soit des matériaux médicaux qui présentent ou non des logos de recyclage. Dans ce dernier cas, il convient d'identifier des pistes de valorisation avec les compagnies de récupération puisque, jusqu'à récemment, elles ne semblaient pas enclines à récupérer les plastiques « à usage médical ». Lorsque les plastiques ne sont pas recyclables, il est nécessaire de valider s'il n'existe pas des alternatives recyclables ou réutilisables (usages multiples versus usage unique).

SERVICES ALIMENTAIRES

Les déchets générés sont composés à 61 % de matières compostables, principalement des restes alimentaires. Par ailleurs, 27 % sont des déchets ultimes (emballages variés, grandes quantités de liquides) et 13 % sont recyclables (essentiellement des boîtes de métal et des contenants en plastique).

URGENCE

Les déchets générés sont distribués comme suit : 51 % de déchets ultimes (gants, piqués, masques, bonnets, gobelets de café, assiettes jetables, etc.), 22 % de déchets potentiellement valorisables (tubulures, contenants variés, emballages de « stérilisation », seringues), 17 % de matières recyclables (principalement des emballages d'instruments médicaux de haute qualité, des contenants alimentaires et des bouteilles en verre) et 10 % de matières compostables.

BLOC OPÉRATOIRE

Les déchets générés sont distribués comme suit : 56 % de déchets ultimes (gants, piqués, masques, bonnets, champs stériles, masques protecteurs pour les yeux, gobelets de café, etc.), 20 % de déchets potentiellement valorisables (tubulures, contenants variés, emballages de « stérilisation », seringues, petites bouteilles de solution saline, etc.), 19 % de matières recyclables (principalement des emballages d'instruments médicaux de haute qualité, des fioles et bouteilles en verre) et 6 % de matières compostables.

LABORATOIRES, STÉRILISATION ET PHARMACIES

Les déchets générés sont distribués comme suit : 56 % de déchets ultimes (bouchons en liège, bâtonnets en bois, piqués, emballages de pilules, etc.), 39 % de matières recyclables (fioles, pipettes en verre, emballages de haute qualité, etc.), 12 % de déchets potentiellement valorisables (portes-lamelles, emballages variés, tubes en plastique, tubulures, contenants variés, portes éprouvettes, emballages de « stérilisation », etc.), et 8 % de matières compostables.

BUREAUX

Les déchets générés sont distribués comme suit : 40 % de déchets ultimes (mouchoirs, gobelets, agrafes, trombones, crayons, emballages, etc.), 32 % de matières recyclables (papier, bouteilles et contenants alimentaires en plastique, bouteilles en verre, etc.) et 11 % de matières compostables.

MAGASIN, IMPRIMERIE, SERVICES TECHNIQUES, TOILETTES PUBLIQUES ET VESTIAIRES

Les déchets générés sont distribués comme suit : 55 % de matières compostables (principalement du papier essuie-mains brun), 29 % de déchets ultimes (emballages, gobelets, pots de yoghourt, serviettes hygiéniques, etc.), 8 % de matières recyclables (papier, bouteilles en plastique, etc.) et 7 % de déchets potentiellement valorisables (couches d'incontinence).

TABLEAU 7 | SECTEURS GÉNÉRANT LE PLUS DE MATIÈRES RECYCLABLES ET COMPOSTABLES

MATIÈRES	SECTEURS	POURCENTAGES
PLASTIQUES RECYCLABLES	SERVICES MÉDICAUX	44 %
	UNITÉ SOINS MÉDICAUX	13 %
	RADIOLOGIE	5 %
	LABORATOIRES, PHARMACIE ET STÉRILISATION	22 %
	SERVICES ALIMENTAIRES	11 %
	URGENCE	11 %
	BLOC OPÉRATOIRE	10 %
	BUREAUX	2 %
	TOTAL	100 %
VERRE	SERVICES MÉDICAUX	58 %
	POUPONNIÈRE, PÉDIATRIE ET MODULE NAISSANCE	46 %
	RADIOLOGIE	8 %
	BUREAUX	16 %
	LABORATOIRES, PHARMACIE ET STÉRILISATION	11 %
	BLOC OPÉRATOIRE	8 %
	URGENCE	4 %
	SERVICES ALIMENTAIRES	3 %
	TOTAL	100 %
MÉTAL	SERVICES ALIMENTAIRES	82 %
	SERVICES MÉDICAUX	9 %
	POUPONNIÈRE, PÉDIATRIE ET MODULE NAISSANCE	3 %
	UNITÉS DE SOINS CHIRURGIE	1,9 %
	UNITÉS DE SOINS MÉDICAUX	1,5 %
	BUREAUX	4 %
	URGENCE	3 %
	BLOC OPÉRATOIRE	1 %
TOILETTES PUBLIQUES	1 %	
	TOTAL	100 %
MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES, PAPIER ESS- SUIE-MAINS)	SERVICES ALIMENTAIRES	68 %
	SERVICES MÉDICAUX	20 %
	URGENCE	5 %
	LABORATOIRES, PHARMACIE ET STÉRILISATION	2 %
	BLOC OPÉRATOIRE	2 %
	TOILETTES PUBLIQUES	2 %
	BUREAUX	1 %
		TOTAL

PERFORMANCE DE LA RÉCUPÉRATION

Pour mesurer la performance de la récupération, il faut évaluer :

- la qualité du tri à la source (plus le tri est de qualité, moins il y a de matières non recyclables dans les bacs de récupération) ;
- le taux de récupération des matières, c'est-à-dire le rapport entre la quantité de matières récupérées et la quantité totale générée.

Seules deux matières sont récupérées à la Cité de la Santé, les papiers (confidentiels et non confidentiels) et les cartons. Dans les deux cas, la qualité du tri à la source et le taux de récupération sont très bons.

TABLEAU 8 | ESTIMATION DES TAUX DE RÉCUPÉRATION (DONNÉES 2010-2011)

	QUANTITÉS RÉCUPÉRÉES	QUANTITÉS DANS LES SACS À ORDURES	TOTAL	TAUX DE RÉCUPÉRATION
PAPIER (INCLUANT CONFIDENTIEL)	137,08 tm	52,50 tm	189,58 tm	72,3 %
CARTON	86,41 tm	1,07 tm	87,48 tm	98,8 %

TABLEAU 9 | COMPARAISON DES TAUX DE RÉCUPÉRATION ACTUELS À LA CSL ET DES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE GESTION DE MATIÈRES RÉSIDUELLES (PQGMR)

CATÉGORIES	QUANTITÉS GÉNÉRÉES ANNUELLEMENT (TONNES)	RÉCUPÉRATION ANNUELLE ACTUELLE		TAUX DE RÉCUPÉRATION MINIMUM REQUIS PAR LA PQGMR	
		QUANTITÉ (TONNES)	TAUX DE DIVERSION	QUANTITÉ (TONNES)	OBJECTIFS DE LA PQGMR
PAPIER	189,58	137,08	72,3 %	132,71	70 %
CARTON	87,48	86,41	98,8 %	61,24	70 %
PLASTIQUE	48,28	0,00	0,0 %	33,80	70 %
VERRE	6,59	0,00	0,0 %	6,26	95 %
MÉTAL	8,36	0,00	0,0 %	7,94	95 %
MATIÈRES COMPOSTABLES	140,85	0,00	0,0 %	84,51	60 %
BOIS	inconnu	0,00	0,0 %	-	70 %
MATIÈRES TEXTILES	inconnu	0,00	0,0 %	-	70 %
AUTRES	350,25	0,00	0,0 %	-	-
TOTAL	831,39	223,49	26,9 %	326,45	39,3 %

TABLEAU 10 | TAUX DE DIVERSION POTENTIEL PAR CATÉGORIE DE MATIÈRE RÉSIDUELLE POUR LA CSL

CATÉGORIES	QUANTITÉS GÉNÉRÉES ANNUELLEMENT (TM)	RÉCUPÉRATION POTENTIELLE	
		QUANTITÉ (TM)	TAUX DE DIVERSION
PAPIER	189,58	189,58	100 %
CARTON	87,48	87,48	100 %
PLASTIQUE	48,28	48,28	100 %
VERRE	6,59	6,59	100 %
MÉTAL	8,36	8,36	100 %
MATIÈRES COMPOSTABLES	140,85	140,85	100 %
BOIS	inconnu	-	100 %
MATIÈRES TEXTILES	inconnu	-	100 %
AUTRES	350,25	-	-
TOTAL	831,39	481,14	57,9 %

Comme vous pouvez l'observer dans le **TABLEAU 9**, l'objectif général de la PQGMR est de récupérer 80 % des matières résiduelles qui peuvent être mises en valeur. Par ailleurs, des objectifs spécifiques ont été identifiés pour chaque matière.

Recyc-Québec estime que 90,5 % de l'ensemble des matières résiduelles générées par le secteur des ICI (industries, commerces, institutions) est valorisable. Cela revient donc à dire que 72,4 % de l'ensemble des matières résiduelles générées par un ICI devraient être valorisées !

La présente étude, tout comme celle réalisée par NI Environnement au CLSC de Côte-des-Neiges en 2003, mène à penser que cette estimation ne s'applique pas à un établissement de santé. En effet, de par les choix de consommation du secteur de la santé, la part des déchets ultimes est beaucoup plus importante. Alors que NI Environnement estimait à 49,8 % l'objectif de récupération propre au CLSC de Côte-des-Neiges, nous évaluons à 39,3 % l'objectif de récupération propre à la CSL.

À l'heure actuelle, l'hôpital ne remplit pas les attentes de la PQGMR puisque le taux de diversion est de 26,9 %. Pour y arriver (39,3 %), il semble que la récupération de toutes les matières recyclables soit nécessaire. Cela permettrait d'atteindre un taux de diversion de 40,9 %. Si, par ailleurs, un programme de récupération des matières compostables était mis en oeuvre, le taux de diversion atteindrait 57,9 %.

Pour atteindre ces taux de diversion, il convient d'une part, de se doter des équipements adéquats, d'autre part, d'éduquer les employés pour qu'ils appliquent une procédure de tri à la source optimale. Mentionnons que nous ne tenons pas compte ici des activités de réduction à la source qui permettraient de dépasser ces taux. Comment y arriver ? Par exemple, en revoyant certaines pratiques d'achat qui ont cours actuellement à la CSL et en optant pour des produits à usages multiples (p. ex. de la vaisselle en céramique ou des instruments médicaux stérilisables) ou, au moins, recyclables ou compostables.

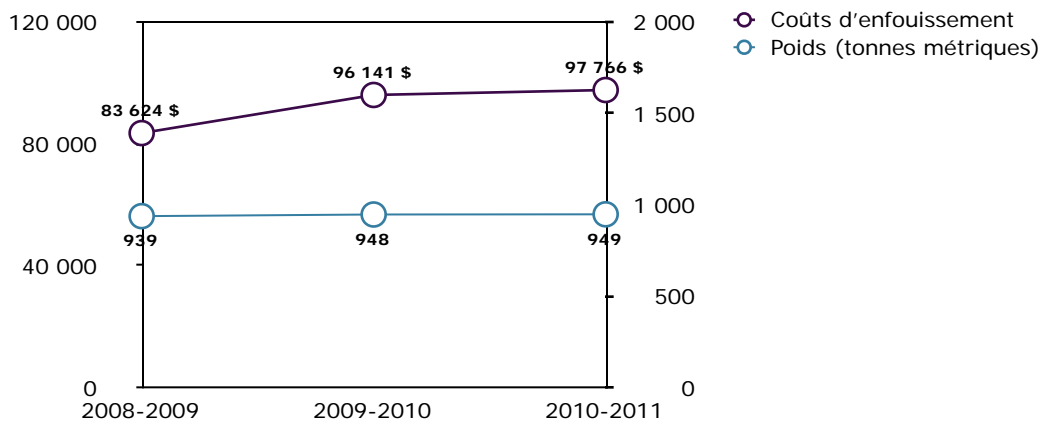
ANALYSE ÉCONOMIQUE

L'observation du **TABLEAU 2** et de la **FIGURE 3** nous permet de faire plusieurs constats :

- les coûts de gestion des déchets ultimes ont augmenté de façon continue sur les trois dernières années, passant de 83 624 \$ en 2008-2009 à 97 766 \$ en 2010-2011. Cela s'explique en partie par l'augmentation des quantités de déchets envoyés à l'enfouissement mais surtout par l'augmentation de la taxe à l'enfouissement appliquée par le gouvernement du Québec. Les redevances exigibles pour l'élimination de matières résiduelles sont ajustées au 1^{er} janvier de chaque année en fonction du taux de variation des indices des prix à la consommation au Canada. Ainsi, pour l'année 2011, les redevances exigibles sont de 10,88 \$ par tonne. Montant auquel s'ajoute une redevance supplémentaire non indexée de 9,50 \$ par tonne. Cette seconde redevance est en vigueur du 1^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2015 et vise à détourner les matières de l'enfouissement et à encourager le recyclage et la valorisation. De plus, grâce à l'imposition de ces redevances supplémentaires, le gouvernement du Québec financera une partie du Programme de traitement de la matière organique par biométhanisation et compostage ainsi que la réalisation du premier plan d'action quinquennal accompagnant la mise en œuvre de la nouvelle politique de gestion des matières résiduelles.
- les coûts de gestion du papier varient en fonction des prix sur le marché. Ainsi, en 2008-2009, la CSL a reçu de l'argent pour son papier, alors qu'en 2009-2010, cette gestion lui en a coûté environ 800 \$.
- les coûts de destruction du papier confidentiel varient eux aussi. Les différences de coûts observées sont directement liées à la quantité de papier récupérée. En 2009-2010, il y a eu beaucoup d'épuration de dossiers médicaux par le service des archives, ce qui pourrait expliquer ces données.
- les coûts de récupération du carton sont relativement stables.

Nous ne nous engagerons pas dans l'analyse des autres données présentes dans le tableau 1 car elles sont incomplètes.

FIGURE 3 | ÉVOLUTION DES COÛTS ET DES TONNAGES ASSOCIÉS À L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS ULTIMES À LA CSL EN 2008-2009, 2009-2010 ET 2010-2011.



Afin de s'assurer de disposer de données chiffrées fiables et comparables dans le temps, nous recommandons aux gestionnaires du service d'hygiène et salubrité de se doter d'un système informatisé standardisé permettant de recueillir périodiquement des statistiques telles que les coûts et les tonnages de matières résiduelles envoyées à l'enfouissement, recyclées ou valorisées d'une autre façon (p. ex. compostage, dons de nourriture). Ces données seront obtenues directement des fournisseurs et devront, idéalement, être confirmées par des pesées régulières sur le terrain.

L'analyse du **TABLEAU 2** et les observations faites lors des échantillonnages permettent néanmoins d'identifier plusieurs opportunités de réduction des dépenses dont nous traitons dans les pages qui suivent.

RECOMMANDATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

LES ÉLÉMENTS CLÉS

1- RESPONSABILISER LES UTILISATEURS

Élément incontournable s'il en est et sans lequel il sera impossible de rencontrer les objectifs de la politique québécoise de gestion des matières résiduelles !

Nombreux sont les exemples d'institutions et d'entreprises qui, pour diverses raisons, font l'impasse sur cette étape. Le résultat ? Des taux de récupération qui peinent à monter, des frustrations variées à l'interne, des coûts de gestion des matières résiduelles qui ne cessent de croître, etc.

Comment responsabiliser les utilisateurs ?

En développant un plan de communication en plusieurs étapes :

1. SENSIBILISATION : expliquer le principe des 3 R-V, introduire la notion de « pollueur responsable » qui trie les matières résiduelles qu'il génère (cf. pollueur payeur pour l'industrie).
2. IMPLICATION : impliquer les acteurs dans le choix des bacs, de leur emplacement, etc.
3. ÉDUCATION : développer des séances de formation de deux types.
 - a. générales (présentation du système en place, de son mode de fonctionnement, cibler la récupération du papier et du carton) pour tous les employés de la CSL ;
 - b. spécifiques pour les services qui génèrent de grandes quantités de matières valorisables (récupération des plastiques, du verre et du métal, compostage).
4. COMMUNICATION DES OBJECTIFS : informer les employés sur les objectifs que s'est donné le CSSS et sur l'échéancier pour y parvenir.
5. DIFFUSION DES RÉSULTATS: présenter les résultats obtenus annuellement.

REMARQUE : en mars 2011, le [programme](#) d'aide financière à l'amélioration des pratiques ICI en gestion des matières résiduelles a vu le jour. Administré par Recyc-Québec, ce programme est doté d'un budget de 10 M\$ pour la période 2011-2015. Il comporte un volet « bilan et amélioration de la performance des ICI en gestion des matières résiduelles ». Ainsi, la CSL pourrait bénéficier d'un remboursement de 50 % des dépenses liées à des activités de formation et de sensibilisation des employés pendant une année pour un maximum de 7 000 \$.

2- Doter la CSL d'un système de gestion des matières résiduelles fonctionnel et répondant à ses besoins (voir pages suivantes)

REMARQUE : le [programme](#) d'aide financière à l'amélioration des pratiques ICI en gestion des matières résiduelles comporte également un volet « Acquisition d'équipement de gestion des matières résiduelles ». Ainsi, la CSL pourrait bénéficier d'un remboursement de 70 % des dépenses liées à l'acquisition de contenants de récupération pour un maximum de 5 000 \$; et d'équipements de conditionnement de la matière en vue de son recyclage et de traitement de la matière organique pour un maximum de 20 000 \$.

3- IDENTIFIER LES BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE

Le but de la présente étude n'était pas d'évaluer les besoins en main d'oeuvre que nécessite la mise en oeuvre des recommandations faites aux pages 28 à 31. Les besoins en main d'oeuvre sont en effet difficiles à prévoir avant l'implantation de ces actions. Il ne faut cependant pas négliger le fait que ces besoins pourraient être importants dans certains secteurs. C'est ici que la responsabilité des utilisateurs prend toute son importance!

4- ÉVALUER ANNUELLEMENT LES RÉSULTATS OBTENUS

Nous proposons d'agir en trois temps :

ACTIONS À COURT TERME (2011-2012)

- 1- Pour chaque type de matière résiduelle recyclable, se référer au **TABLEAU 7** pour cibler les secteurs qui en génèrent le plus et y implanter des actions concrètes et spécifiques.
- 2- Identifier les opportunités de financement telles que le programme *Performance ICI* de Recyc-Québec pour l'achat de matériel ou pour l'élaboration de campagnes d'éducation.
- 3- Développer un appel d'offres qui permette à la CSL de gérer de façon adéquate l'ensemble des matières résiduelles que génèrent ses activités.
- 4- Éduquer les employés pour qu'ils adoptent les bons gestes (p. ex. tri à la source).

ACTIONS À MOYEN TERME (2012-2013)

- 1- Évaluer les résultats obtenus grâce aux actions implantées en 2011-2012.
- 2- En fonction des taux de récupération obtenus, estimer la pertinence d'étendre le système à tous les secteurs de l'hôpital.
- 3- Étudier la faisabilité de se doter d'un composteur industriel.

ACTIONS À LONG TERME

À plus long terme, un système de compostage des matières putrescibles provenant des services alimentaires pourrait être mis en place. L'achat d'un composteur industriel serait tout indiqué vu le volume de matières compostables générées par les activités de la CSL. De plus, cet achat pourrait être financé en partie par le programme d'aide financière à l'amélioration des pratiques ICI en gestion des matières résiduelles. La plus grande contrainte dans ce type de projet réside dans la gestion de la main d'oeuvre nécessaire à l'opération du système ainsi que dans l'éducation des utilisateurs de la cafétéria au tri à la source.

DÉCHETS ULTIMES

Suite aux échantillonnages, **ONZE RECOMMANDATIONS** peuvent être faites pour réduire les coûts d'enfouissement des matières résiduelles.

OBSERVATIONS	RECOMMANDATIONS
<p>1 Les sacs à ordures contiennent de grandes quantités de LIQUIDES, principalement des boissons (café, eau et jus de fruits), de l'eau stérile et des solutions salines.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une campagne de sensibilisation à l'intention de tous les employés les conduisant à vider leurs contenants des liquides qu'ils contiendraient avant de les jeter à la poubelle. • Cibler plus spécifiquement les employés des services alimentaires (production et triturateur)
<p>2 Les sacs à ordures provenant des cuisines ou des salles de réunion contiennent beaucoup de surplus alimentaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre sur pied un programme de valorisation de ces surplus en s'associant à un organisme tel que la Tablee des chefs.
<p>3 Lorsque les employés du service d'hygiène et salubrité nettoient leurs charriots à déchets, ils déversent le LIQUIDE directement dans le compacteur, ce qui augmente inutilement le poids de ce dernier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier avec le personnel d'hygiène et salubrité une procédure simple et sécuritaire (p. ex. percer un trou dans les charriots à déchets et le fermer par un bouchon) qui permettrait de déverser l'eau de nettoyage dans un drain relié aux égouts plutôt que dans le compacteur.
<p>4 Durant la période d'échantillonnage, il est arrivé à plusieurs reprises que nous observions dans l'ouverture du compacteur à déchets des OBJETS DE GRANDES DIMENSIONS (p. ex. un charriot d'électricien ou une palette en bois) bien qu'il existe un conteneur spécifique pour ce type de rebuts.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer les besoins réels des services techniques pour s'assurer de disposer d'un conteneur de taille appropriée. • Identifier les opportunités de tri à la source qui pourraient se traduire en gains selon la valeur marchande des matières récupérées (matelas, mobilier – bois versus métal, informatique). • Offrir au personnel des services techniques une séance de formation à la bonne gestion des matières résiduelles qu'ils génèrent. • Intégrer la bonne gestion des matières résiduelles à tous les projets de construction et de rénovation.
<p>5 Nous avons trouvé de grandes quantités de produits à usage unique, plus communément appelés « produits jetables », dans les poubelles. Qui dit plus de produits à usage unique dit plus de déchets et donc une augmentation des coûts de gestion de ceux-ci. L'application du principe des 3 R-V devrait amener une remise en question de certains modes de fonctionnement, particulièrement du recours au « jetable ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser les opportunités d'opter pour des produits réutilisables avec le service des approvisionnements et les utilisateurs des produits en question. • Évaluer le potentiel de récupération des plastiques non identifiés. • Appliquer le principe de responsabilité accrue du producteur lorsqu'il est impossible d'opter pour des produits réutilisables en établissant des ententes avec les fournisseurs pour qu'ils reprennent les déchets générés par leurs produits en fin de vie.

REMARQUE – QUE CHOISIR ? SAC EN PLASTIQUE, SAC OXO-BIODÉGRADABLE, SAC COMPOSTABLE.

En ce qui concerne les sacs en plastique utilisés comme sacs à ordures, nous recommandons de conserver des sacs traditionnels et de ne pas opter ni pour des sacs oxo-biodégradables, ni pour des sacs compostables. En effet, puisque ces sacs sont destinés à l'enfouissement, ils ne pourront pas se dégrader à leur plein potentiel. Par ailleurs, vu qu'il n'y a pas d'oxygène dans les sites d'enfouissement, la dégradation de ces sacs produit du méthane, un gaz à effet de serre 23 fois plus puissant que le CO₂. Pour de plus amples informations, nous vous recommandons de visionner le **REPORTAGE** « plastique biodégradable » de Ève Beaudin à l'émission La vie en vert de Télé-Québec.

MATIÈRES RECYCLABLES

PAPIER/CARTON

Bien que les taux de récupération estimés (72,3 % pour le papier et 98,8 % pour le carton) soient supérieurs à ce qui est attendu de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, il y a place à amélioration, notamment en ce qui a trait aux coûts liés à la récupération de ces deux matières. En effet, les coûts associés à la gestion du papier et du carton semblent élevés lorsqu'on les compare à d'autres entreprises.

	OBSERVATIONS	RECOMMANDATIONS
1 PAPIER Deux systèmes de récupération de papier sont en place : l'un pour les documents confidentiels et l'autre pour les papiers non confidentiels.		<ul style="list-style-type: none">• Gérer tout le papier comme s'il était confidentiel, ce qui présente un double avantage :<ul style="list-style-type: none">◦ gestion similaire pour tous les types de papier ce qui facilite la tâche des employés en simplifiant le processus de tri entre les documents confidentiels et non confidentiels;◦ réduction drastique des bris de confidentialité.• Afin de réduire les coûts liés à la collecte et à la destruction du papier, nous recommandons la DESTRUCTION PAR RECYCLAGE utilisée par plusieurs établissements de santé montréalais. Ce service potentiellement GRATUIT est accompagné d'un certificat de destruction et fonctionne comme suit : les bacs cadenassés contenant le papier sont collectés par le récupérateur et amenés à son usine où leur contenu est mis en ballots. Le papier est ensuite acheminé vers une usine de recyclage du papier où il est traité (désencrage, ...) pour servir de matière première à la fabrication de produits recyclés tels que du papier essuie-tout. Outre le fait que ce service soit gratuit, le fait que les bacs soient cadenassés jusqu'à l'usine du récupérateur élimine la problématique des bris de confidentialité.
2 CARTON Actuellement, les boîtes de carton sont compactées grâce à une PRESSE À CARTON . Cette façon de fonctionner présente un désavantage important : il requiert beaucoup de place à l'intérieur du bâtiment pour entreposer les ballots entre les collectes hebdomadaires. Par ailleurs, un nouveau lieu d'entreposage devra être trouvé dans les prochains mois en raison d'une reconfiguration du bâtiment.		<ul style="list-style-type: none">• Installer un COMPACTEUR DOUBLE « CARTON-PLASTIQUE » et éventuellement « MÉTAL » dans le garage situé près du CICL. Le compacteur devra être muni d'un système lève-bacs pour faciliter le transbordement des matières recyclables. Cette façon de procéder permettra de gagner de la place à l'intérieur des bâtiments tout en étant facilement accessible aux employés du service d'hygiène et salubrité. Dans le contexte de la CSL, ce système a l'avantage d'être le plus simple et le plus rapide d'utilisation et celui qui nécessite le moins d'espace. Mentionnons néanmoins qu'il ne faut pas négliger l'intérêt d'avoir une presse, même si ce processus est plus exigeant en temps, puisque la presse permettrait de faire des ballots séparés de plastiques (triés selon leur composition/numéro), de verre et de métal.

PLASTIQUE/VERRE/MÉTAL

Ces trois types de matières ne sont pas générées de façon uniforme par tous les secteurs de la CSL ; nous proposons donc de suivre la « loi de Pareto » ou « principe des 80-20 » qui, dans le cas présent, consiste à se concentrer sur les 20 % de secteurs qui génèrent 80 % du plastique, 80 % du verre et 80 % du métal. Cette façon de faire a l'avantage de cibler un nombre plus restreint de personnes (les grands producteurs de matières recyclables), ce qui devrait faciliter les interactions (communication, sensibilisation, éducation) et permettre l'atteinte de résultats tangibles et durables (p. ex. augmentation rapide des taux de récupération, réduction de la contamination des bacs de récupération).

3 PLASTIQUE

Une faible quantité du plastique est actuellement récupérée à la CSL ; il s'agit de barils de 240 litres de liquide utilisé en hémodialyse.

Par ailleurs, l'achat de nouveaux équipements a permis au secteur de la dialyse de réduire de façon importante les quantités de gallons de bicarbonate de soude et de vinaigre utilisés.

Un projet pilote visant la récupération de tous les plastiques générés par les activités des cliniques externes situées au rez-de-chaussée de l'hôpital a été mis en place dans le courant de l'année 2011. Les résultats obtenus sont concluants.

- Cibler l'unité de soins médicaux, les laboratoires, la pharmacie, la stérilisation, les services alimentaires, l'urgence, le bloc opératoire et la radiologie.
- Demander aux employés de **TRIER À LA SOURCE** les plastiques et de les déposer dans des bacs clairement identifiés et munis de sacs en plastique transparents.
- Choisir avec les utilisateurs les endroits les mieux adaptés pour positionner les bacs de récupération.
- Faire vider les bacs par le personnel du service d'hygiène et salubrité à une fréquence préétablie (jeter les sacs contenant les plastiques dans le compacteur « carton-plastique »).

4 VERRE

Envoyé à l'enfouissement.

- Cibler la pouponnière, la pédiatrie, le module de naissances, les laboratoires, la pharmacie, la stérilisation, le bloc opératoire et la radiologie.
- En raison des dangers liés aux débris de verre, nous recommandons d'installer un CONTENEUR POUR LE VERRE (8 verges cube) dans le garage situé près du CICL. Le conteneur devra être muni d'un système lève-bacs pour faciliter le transbordement du verre. Cette façon de procéder permettra de gagner de la place à l'intérieur des bâtiments tout en étant facilement accessible aux employés du service d'hygiène et salubrité.
- Demander aux employés de **TRIER À LA SOURCE** le verre et de le déposer dans des bacs clairement identifiés.
- Choisir avec les utilisateurs les endroits les mieux adaptés pour positionner les bacs de récupération.
- Faire vider les bacs par le personnel du service d'hygiène et salubrité à une fréquence préétablie.

5 MÉTAL

Envoyé à l'enfouissement.

- Cibler les services alimentaires (la cuisine).
- Si l'option conteneur mixte « carton-plastique-métal » ne convient pas, nous recommandons d'installer un CONTENEUR SPÉCIFIQUE POUR LE MÉTAL (8 verges cube) dans le garage situé près du CICL. Le conteneur devra être muni d'un système lève-bacs pour faciliter le transbordement du métal. Cette façon de procéder permettra de gagner de la place à l'intérieur des bâtiments tout en étant facilement accessible aux employés du service d'hygiène et salubrité.
- Demander aux employés de **TRIER À LA SOURCE** le métal et de le déposer dans des bacs clairement identifiés.
- Choisir avec les utilisateurs les endroits les mieux adaptés pour positionner les bacs de récupération.
- Faire vider les bacs par le personnel du service d'hygiène et salubrité à une fréquence préétablie.

MATIÈRES COMPOSTABLES

Un nombre restreint d'établissements de santé compostent actuellement une partie de ses matières putrescibles. Citons par exemple :

- l'**INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE DOUGLAS** sur le terrain duquel l'arrondissement de Verdun a installé un COMPOSTEUR INDUSTRIEL, ce qui permet à l'établissement de valoriser ses résidus alimentaires ;
- le **CSSS MARIA-CHAPDELAINÉ** qui a signé un contrat avec un AGRICULTEUR pour qu'il récupère trois fois par semaine les déchets alimentaires produits dans plusieurs bâtiments. Entre chaque collecte, les déchets sont entreposés dans une chambre froide ;
- l'**HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT** qui a mis en place un système de COMPOSTAGE « MAISON » similaire à ceux que les citoyens peuvent mettre en place chez eux.

OBSERVATIONS	RECOMMANDATIONS
<p>1 RÉSIDUS ALIMENTAIRES ET CONTENANTS COMPOSTABLES Envoyés à l'enfouissement. Les quantités générées par les activités de la CSL rendraient l'achat d'un composteur industriel hautement pertinent. Cette option implique cependant des contraintes non négligeables en matière de gestion de la main d'oeuvre (voir page 27)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Étudier la possibilité d'installer un composteur industriel (Brome ou BigHanna) à la CSL sur le toit près de la cafétéria. • Réorganiser l'endroit où les employés déposent leurs plateaux après avoir mangé : y placer des îlots multimatières (déchets ultimes, plastiques, matières compostables). • Donner des séances de formation à tous les employés pour qu'ils : <ul style="list-style-type: none"> ◦ réduisent le gaspillage (p. ex. : aliments, sachets de condiments) ; ◦ trient à la source avant de déposer leur plateau ; ◦ privilégient l'utilisation de vaisselle et d'ustensiles réutilisables lorsqu'ils mangent à la cafétéria.
<p>2 PAPIERS ESSUIE-MAINS Envoyés à l'enfouissement. Les quantités produites annuellement sont trop importantes pour être entièrement compostées (déséquilibre de la recette du compost par un apport trop important de carbone). Présence simultanée de papiers essuie-mains et de sècheurs à mains électriques dans la plupart des toilettes de la CSL. Un système sur mesure a été mis en place dans les distributeurs à papiers à plis multiples présents dans 17 salles de bain publiques. Ils permettent de réduire de 40 % les quantités de papier essuie-mains utilisés dans les toilettes ciblées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • TOILETTES PUBLIQUES : réaliser un projet pilote visant à tester plusieurs modèles de sècheurs turbo à air froid générant peu de bruit. Si les résultats sont concluants et après validation avec la responsable du contrôle des infections, changer tous les modèles actuellement en place par ce nouveau modèle et éliminer le papier essuie-mains dans les lieux concernés. • SERVICES ALIMENTAIRES : éduquer les employés pour qu'ils jettent leur papier essuie-mains dans les bacs à compostage. • RESTE DE LA CSL : étudier la possibilité de jeter le papier essuie-mains dans les bacs de récupération de papier.

5. ANNEXES

ANNEXE 1 | EXEMPLE D'ÉCO-CARTE ADAPTÉE AUX BESOINS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL

ANNEXE 2 | SECTEURS ET LIEUX PHYSIQUES ÉCHANTILLONNÉS

ANNEXE 3 | DÉMYSTIFIER LES PLASTIQUES

ANNEXE 4 | FICHES DE RÉSULTATS DÉTAILLÉS POUR CHAQUE SECTEUR ÉCHANTILLONNÉ


ANNEXE 1 : EXEMPLE D'ÉCO-CARTE ADAPTÉE AUX BESOINS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL

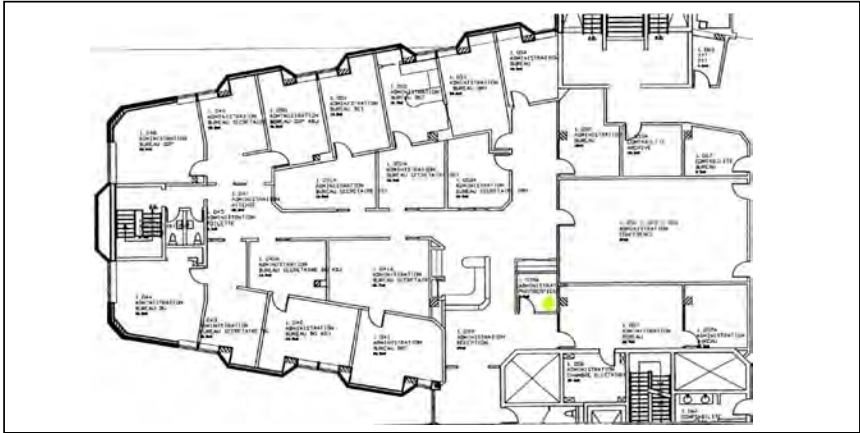


**Récupération du papier et du carton
Écocarte des pratiques**

Cher(e) employé(e), nous vous remercions de nous aider à obtenir la reconnaissance ICI On Recycle! en prenant, aujourd'hui, quelques minutes de votre temps pour remplir avec attention ce document.
Votre collaboration est précieuse!
La direction des services techniques.

Cité de la santé de Laval - Secteur concerné : Administration générale
Votre nom : **Date :**
Quart de travail : Jour Soir Nuit

Étape A - Indiquez d'un cercle rouge  sur la carte les bureaux dans lesquels il y a beaucoup de papier / carton dans les poubelles



Étape B - Décrivez les problèmes que vous avez identifiés :

Étape C - Vos commentaires si besoin :

Encadré du gestionnaire - NE PAS COMPLÉTER
 Déclaration vérifiée par : Fiche N° :
 Analyse initiale Audit annuel Échantillonnage ponctuel
 Cette information sera corroborée par : Factures Mesures poids/volume Autres :
 Commentaires :
Date du prochain rapport :








ANNEXE 2 : SECTEURS ET LIEUX PHYSIQUES ÉCHANTILLONNÉS

SECTEURS	LIEUX PHYSIQUES (ÉCHANTILLONS)
1. SERVICES TECHNIQUES	SERVICES TECHNIQUES , GÉNIE BIOMÉDICAL
2. RADIOLOGIE	RADIOLOGIE , RÉSONNANCE MAGNÉTIQUE, HEMODYNAMIE
3. BUREAU	ADMINISTRATION GÉNÉRALE , ARCHIVES, BUREAUX PATHOLOGIE, ACCUEIL/ INSCRIPTION, INFORMATIQUE, SOINS INFIRMIERS, COMPTABILITÉ, CENTRE DE DOCUMENTATION, CENTRE DE COMMUNICATION, SERVICE SOCIAL, SALLES DES MÉDECINS, RECHERCHE, FONDATION/BÉNÉVOLES, CMDP, SERVICES TECHNIQUES, RESSOURCES HUMAINES, MAGASIN CENTRAL
4. CLINIQUE EXTERNE	MÉDECINE 2 , RC60, MAMMOGRAPHIE, CUBE 3, PHYSIOTHÉRAPIE, ORTHOPÉDIE, OPHTALMOLOGIE, ORL, RC49, GMF, GYNÉCOLOGIE, PHYSIOLOGIE RESPIRATOIRE, PRÉ-ADMISSION
5. URGENCE	DÉBORDEMENT B , MÉDECINE DE JOUR , OBSERVATION 1 , OBSERVATION 2 , OBSERVATION 3 , CUBE , DÉBORDEMENT A
6. PHARMACIE CENTRALE	PHARMACIE CENTRALE , PHARMACIE DU BLOC D
7. BLOC OPÉRATOIRE	BLOC OPÉRATOIRE , MATERNITÉ ACCOUCHEMENT , MINI-CHIRURGIES
8. STÉRILISATION	STÉRILISATION
9. LABORATOIRES	HÉMATOLOGIE , BANQUE DE SANG , PATHOLOGIE , BIOCHIMIE , MICROBIOLOGIE
10. ENDOSCOPIE	ENDOSCOPIE
11. CENTRE DE PRÉLÈVEMENTS	CENTRE DE PRÉLÈVEMENTS
12. CARDIOLOGIE	CARDIOLOGIE RC-90
13. MÉDECINE NUCLÉAIRE	MÉDECINE NUCLÉAIRE
14. CLINIQUE DE JOUR	CHIRURGIE DE JOUR
15. CAFÉTÉRIA	CUISINE (PRODUCTION, BAR À SALADES, LAVERIE), CASSE-CROÛTE
16. UNITÉS DE SOINS - MÉDECINE	3^E OUEST SUD , PÉDIATRIE , PSYCHIATRIE , 5^E OUEST NORD , 3^E OUEST NORD , 3^E EST SUD , 5^E OUEST SUD
17. SOINS INTENSIFS	3^E EST NORD
18. UNITÉS DE SOINS LONGUE DURÉE	4^E OUEST SUD , 4^E OUEST NORD
19. UNITÉS DE SOINS - CHIRURGIE	4^E EST NORD , 4^E EST SUD
20. IMPRIMERIE	IMPRIMERIE
21. INHALOTHÉRAPIE	INHALOTHÉRAPIE
22. VESTIAIRES	VESTIAIRE 2 , VESTIAIRE 1 , VESTIAIRE 3
23. MÈRE-ENFANT	MODULE MÈRE-ENFANT , POUPONNIÈRE
24. HÉMODIALYSE	HÉMODIALYSE SEMI-AUTONOME , HÉMODIALYSE RÉGULIER
25. ONCOLOGIE	ONCOLOGIE
26. NÉPHROLOGIE	NÉPHROLOGIE
27. MÉDECINE DE JOUR	MÉDECINE DE JOUR
28. TOILETTES PUBLIQUES	TOILETTES PUBLIQUES

DÉMYSTIFIER LES PLASTIQUES

IDENTIFICATION DES PLASTIQUES

En 1998, un système d'identification qui consiste en un chiffre placé au milieu d'un symbole triangulaire composé de flèches a été proposé pour reconnaître les types de résines. Il est important de comprendre que la décision d'apposer ce symbole sur le produit et/ou sur ses différentes composantes est laissée à la discrétion du producteur et n'est pas vérifiée par un organisme indépendant (écolabel de Type II). Voici un tableau présentant les différents types de résines* :

Code	Nom	Applications	Recyclabilité
	Polyéthylène téréphtalate (PET)	Bouteilles d'eau/boissons gazeuses.	● Bonne valeur de revente, quantités importantes.
	Polyéthylène haute-densité (HDPE)	Bouteilles savon à lessive, sacs d'emplètes.	● Bonne valeur de revente, quantités importantes.
	Polychlorure de vinyle (PVC)	Tuyaux, cadres de fenêtres, contenants.	● Recyclage mixte, faible quantités.
	Polyéthylène basse-densité (LDPE)	Pellicules extensibles, sacs à ordures.	● Recyclage mixte, peu de valeur de revente.
	Polypropylène (PP)	Contenants de yogourt, bouchons de bouteilles	● Recyclage mixte, faible quantités.
	Polystyrène (PS)	Verres à café, ustensiles, vaisselle uniservice.	● Non recyclé au Québec.
	Autres (Fibre de verre/carbone, Bioplastique, etc.)	Bouteilles d'eau 18L, bouteilles de polycarbonate.	● Faible qualité de la matière récupérée.

PROBLÉMATIQUE ENVIRONNEMENTALE

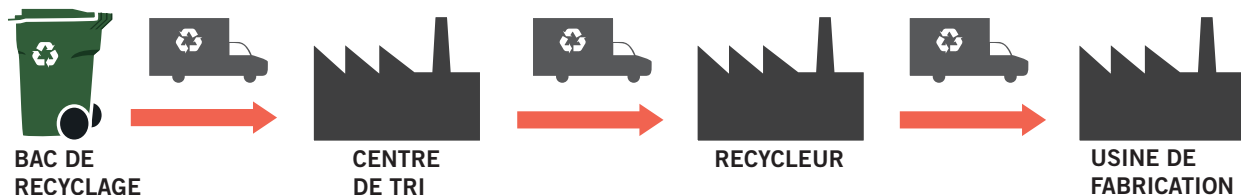
Même si l'industrie de la récupération et du recyclage des plastiques est bien installée au Québec, il reste encore beaucoup d'effort à mettre dans le réseau de la santé afin de rattraper le retard accumulé.

PENSEZ-Y!

- ▶ Avez-vous toujours accès à un **bac de recyclage**?
- ▶ Vous est-il déjà arrivé d'acheter des produits sans savoir si un **système de collecte** serait disponible?
- ▶ Vous arrive-t-il de jeter des produits en plastique à la **poubelle**?

L'IMPACT DE LA RÉCUPÉRATION

Certes, le recyclage des plastiques est un élément clé pour une saine gestion des matières résiduelles. Néanmoins, les diverses étapes entre la collecte des produits en fin de vie et l'obtention d'un produit recyclé post-consommation ont un impact environnemental non négligeable. Tel que démontré dans l'illustration suivante, le transport et le conditionnement de la matière contribuent à l'émission de gaz à effet de serre et donc au réchauffement climatique. Bref, la **réduction à la source** permet de prévenir bien des impacts!



SSE 2011. Reproduction autorisée. Prière de mentionner la source

ANNEXE 4 : FICHES DE RÉSULTATS DÉTAILLÉS POUR CHAQUE LIEU ÉCHANTILLONNÉ

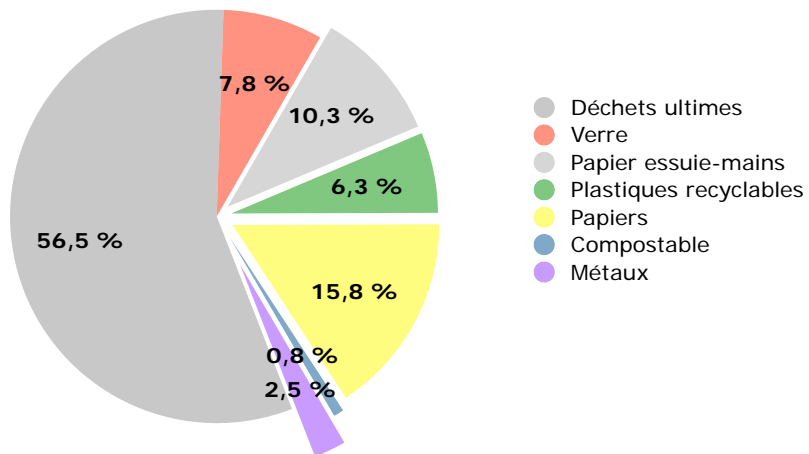
- ANNEXE 4.1** | ADMINISTRATION GÉNÉRALE
- ANNEXE 4.2** | MÉDECINE 2
- ANNEXE 4.3** | DÉBORDEMENT B
- ANNEXE 4.4** | 4^E EST NORD
- ANNEXE 4.5** | VESTIAIRE 2
- ANNEXE 4.6** | POUPONNIÈRE
- ANNEXE 4.7** | CHIRURGIE DE JOUR
- ANNEXE 4.8** | HÉMODIALYSE
- ANNEXE 4.9** | INHALOTHÉRAPIE
- ANNEXE 4.10** | ENDOSCOPIE
- ANNEXE 4.11** | CUISINE (PRODUCTION, BAR À SALADES)
- ANNEXE 4.12** | LABORATOIRES (HÉMATOLOGIE, BANQUE DE SANG, PATHOLOGIE, BIOCHIMIE ET MICROBIOLOGIE)
- ANNEXE 4.13** | STÉRILISATION
- ANNEXE 4.14** | SOINS INTENSIFS (3^E EST NORD)
- ANNEXE 4.15** | RADIOLOGIE
- ANNEXE 4.16** | PHARMACIE CENTRALE
- ANNEXE 4.17** | 3^E OUEST SUD
- ANNEXE 4.18** | CARDIOLOGIE RC-90
- ANNEXE 4.19** | MÉDECINE NUCLÉAIRE
- ANNEXE 4.20** | 4^E OUEST SUD
- ANNEXE 4.21** | BLOC OPÉRATOIRE
- ANNEXE 4.22** | MODULE MÈRE-ENFANT
- ANNEXE 4.23** | MATERNITÉ ACCOUCHEMENT
- ANNEXE 4.24** | CENTRE DE PRÉLÈVEMENTS
- ANNEXE 4.25** | URGENCE
- ANNEXE 4.26** | ONCOLOGIE
- ANNEXE 4.27** | NÉPHROLOGIE
- ANNEXE 4.28** | MÉDECINE DE JOUR
- ANNEXE 4.29** | SALLES DE BAIN
- ANNEXE 4.30** | PÉDIATRIE
- ANNEXE 4.31** | PSYCHIATRIE
- ANNEXE 4.32** | 5^E OUEST NORD
- ANNEXE 4.33** | CASSE-CROÛTE
- ANNEXE 4.34** | CUISINE (LAVERIE)

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
 SECTEUR : **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 26 MARS AU 1 AVR. 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	13,4	696,8	56,5 %
PAPIERS	3,75	195	15,8 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	2,45	127,4	10,3 %
VERRE	1,85	96,2	7,8 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	1,5	78	6,3 %
MÉTAUX	0,6	31,2	2,5 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	0,2	10,4	0,8 %
TOTAL	23,75	1235	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : DÉCHETS VARIÉS

PAPIERS : UN PEU DE PAPIER CONFIDENTIEL

PLASTIQUES RECYCLABLES : BEAUCOUP DE BOUTEILLES ET DE CONTENANTS ALIMENTAIRES

VERRE : BOUTEILLES

MÉTAUX : CANETTES DE LIQUEUR, PAPIER ALUMINIUM

MATIÈRES COMPOSTABLES : FRUITS, USTENSILES COMPOSTABLES, GOBELETS DE CAFÉ, MARC DE CAFÉ

PAPIER ESSUIE-MAINS BRUN

FAITS SAILLANTS :

LE SECTEUR À BUREAUX EST RESPONSABLE DE :

- 2,2 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 2 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 16 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 4 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 1 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS À BUREAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

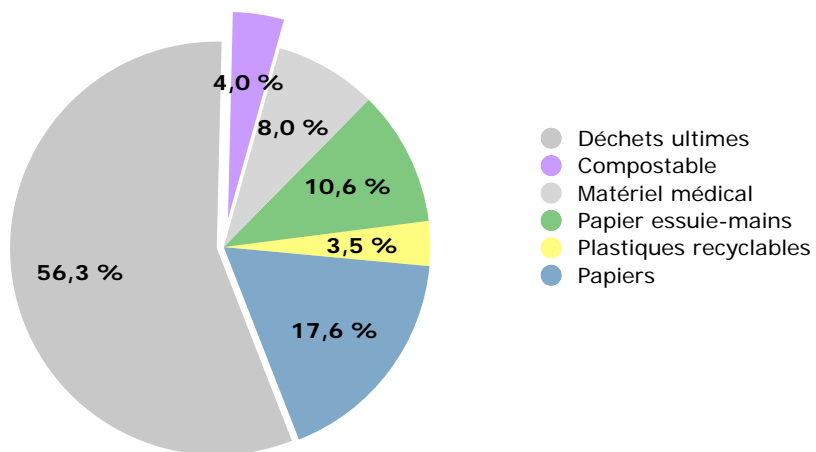
- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
SECTEUR : **MÉDECINE 2**

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 26 MARS AU 1 AVR. 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	28,0	1 456	56,3 %
PAPIERS	8,8	455	17,6 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	5,3	273	10,6 %
MATÉRIEL MÉDICAL	4,0	208	8,0 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	2,0	104	4,0 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	1,8	91	3,5 %
TOTAL	49,8	2 587	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : DÉCHETS VARIÉS

PAPIERS : UN PEU DE PAPIER CONFIDENTIEL

PLASTIQUES RECYCLABLES

MATIÈRES COMPOSTABLES : FRUITS, GOBELETS DE CAFÉ, MARC DE CAFÉ

PAPIER ESSUIE-MAINS BRUN

MATÉRIEL MÉDICAL : TUBULURES RESPIRATEUR, FILTRES, SERINGUES, PETITES BOUTEILLES DE SOLUTION SALINE

FAITS SAILLANTS :

LES SERVICES MÉDICAUX AU COMPLET SONT RESPONSABLES DE :

- 44,4 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 44 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 58 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 9 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 20 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

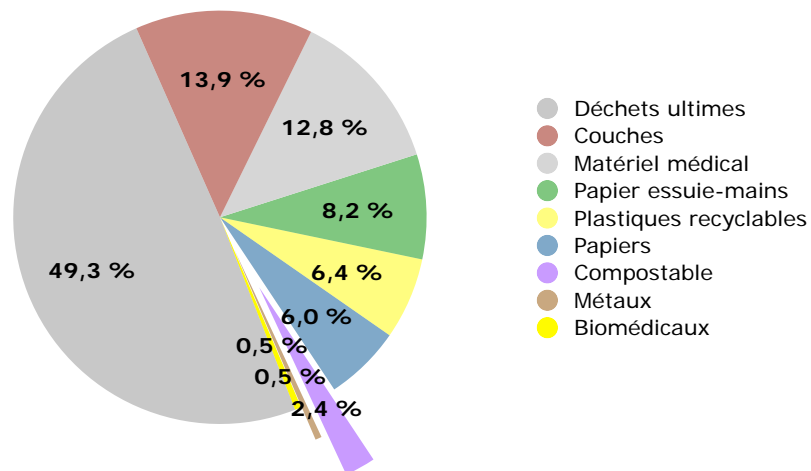
- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
 SECTEUR : **URGENCE – DÉBORDEMENT B**

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 12 AVR. AU 18 AVR. 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	141,74	7370,48	49,3 %
COUCHES D'INCONTINENCE	39,96	2077,92	13,9 %
MATÉRIEL MÉDICAL	36,80	1913,6	12,8 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	23,58	1226,16	8,2 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	18,4	956,8	6,4 %
PAPIERS	17,25	897	6,0 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	6,90	358,8	2,4 %
MÉTAUX	1,44	74,88	0,5 %
DÉCHETS BIOMÉDICAUX	1,44	74,88	0,5 %
TOTAL	287,51	14 950,52	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : VÊTEMENT D'UN PATIENT, GUENILLES BLANCHES, JAQUETTES JAUNES, TAPIS EN MOUSSE BLEUE, VERRES EN CARTON CIRÉ

PAPIERS : UN PEU DE PAPIER CONFIDENTIEL

PLASTIQUES RECYCLABLES

MÉTAUX

MATIÈRES COMPOSTABLES : FRUITS, GOBELETS DE CAFÉ, MARC DE CAFÉ

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

MATÉRIEL MÉDICAL : TUBULURES, SERINGUES, EMBALLAGES DIVERS, POCHE À URINE

COUCHES D'INCONTINENCE

DÉCHETS BIOMÉDICAUX : UNE PAIRE DE CISEAUX ET UNE PINCE EN MÉTAL

FAITS SAILLANTS :

L'URGENCE AU COMPLET EST RESPONSABLE DE :

- 12,7 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 11 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 4 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 3 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 5 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT À L'URGENCE

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

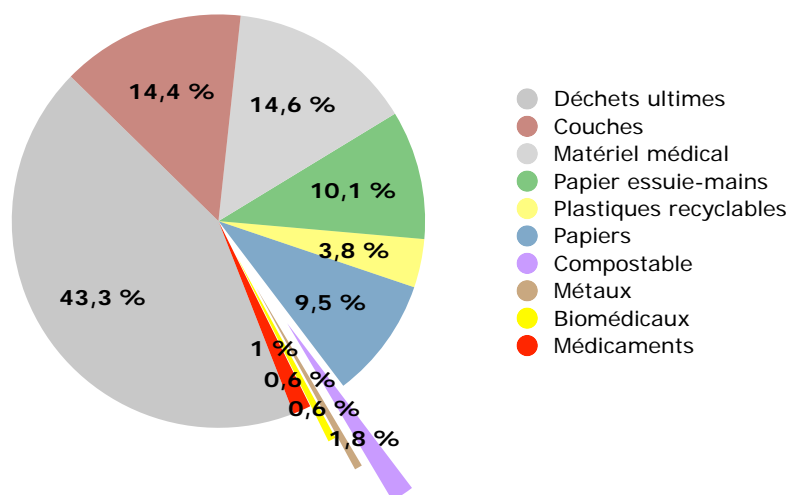
- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
SECTEUR : 4^E EST NORD

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 12 AVR. AU 18 AVR. 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	110,5	5746	43,3 %
MATÉRIEL MÉDICAL	37,25	1937	14,6 %
COUCHES D'INCONTINENCE	36,75	1911	14,4 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	25,75	1339	10,1 %
PAPIERS	24,25	1261	9,5 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	9,75	507	3,8 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	4,5	234	1,8 %
MÉDICAMENTS	3,5	182	1,4 %
MÉTAUX	1,5	78	0,6 %
DÉCHETS BIOMÉDICAUX	1,5	78	0,6 %
TOTAL	255,25	13 273,00	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES

PAPIERS : UN PEU DE PAPIER CONFIDENTIEL

PLASTIQUES RECYCLABLES

MÉTAUX : PINCE EN MÉTAL

MATIÈRES COMPOSTABLES : FRUITS, GOBELETS DE CAFÉ, MARC DE CAFÉ

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

MATÉRIEL MÉDICAL : TUBULURES, SERINGUES, EMBALLAGES DIVERS, PETITES BOUTEILLES DE SOLUTION SALINE

COUCHES D'INCONTINENCE

MÉDICAMENTS : QUELQUES ANTIBIOTIQUES ET MÉDICAMENTS

DÉCHETS BIOMÉDICAUX : 2 AIGUILLES

FAITS SAILLANTS :

LES SERVICES MÉDICAUX AU COMPLET SONT RESPONSABLES DE :

- 44,4 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 44 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 58 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 9 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 20 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

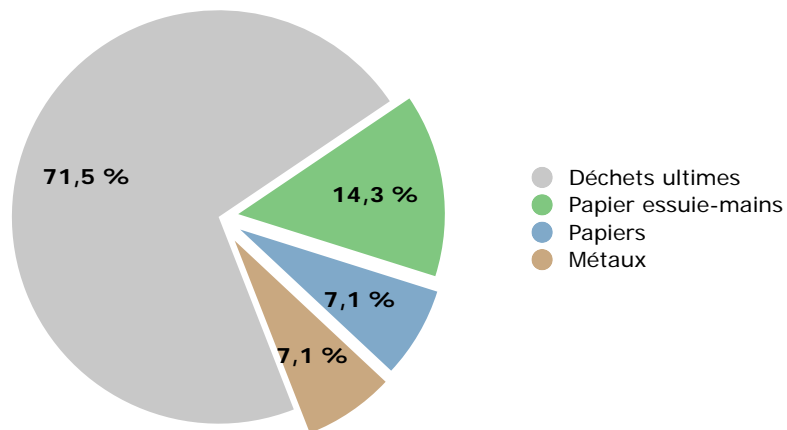
- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
SECTEUR : **VESTIAIRE 2**

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 19 AVR. AU 25 AVR. 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	0,5	26	71,4 %
PAPIERS	0,05	2,6	7,1 %
MÉTAUX	0,05	2,6	7,1 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	0,1	5,2	14,3 %
TOTAL	0,70	36,40	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : EMBALLAGES, GOBELETS NON RECYCLABLES, POTS DE YOGOURT

PAPIERS

MÉTAUX : CEINTRE EN MÉTAL, CANETTES DE LIQUEUR

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

FAITS SAILLANTS :

LES SECTEURS MAGASIN, IMPRIMERIE, SERVICES TECHNIQUES, SALLES DE BAIN ET VESTIAIRES SONT RESPONSABLES, ENSEMBLE, DE :

- 0,7 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 0,1 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 0,8 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 0,7 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 1,8 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

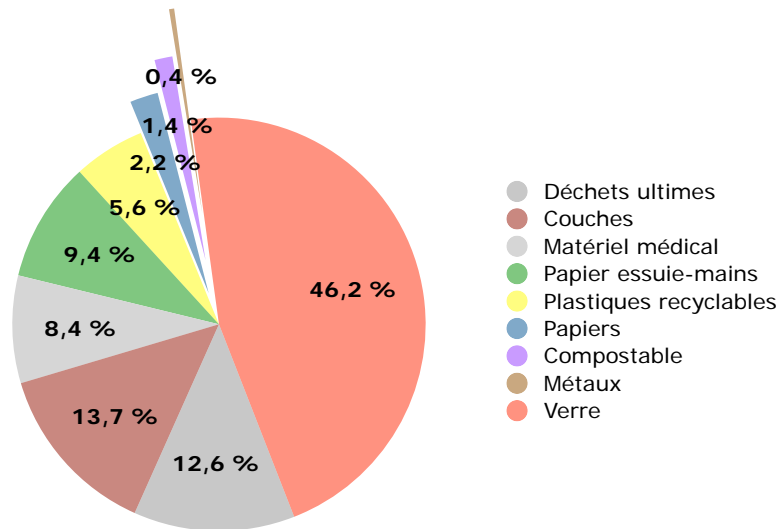
- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
SECTEUR : POUPONNIÈRE

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 19 AVR. AU 25 AVR. 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
VERRE	49,4	2568,8	46,2 %
COUCHES D'INCONTINENCE	14,6	759,2	13,7 %
DÉCHETS ULTIMES	13,5	702	12,6 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	10,1	525,2	9,4 %
MATÉRIEL MÉDICAL	9	468	8,4 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	6	312	5,6 %
PAPIERS	2,4	124,8	2,2 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	1,55	80,6	1,4 %
MÉTAUX	0,4	20,8	0,4 %
TOTAL	106,95	5 561,40	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : GUENILLES BLANCHES, TÉTINES

PAPIERS : UN PEU DE PAPIER CONFIDENTIEL

PLASTIQUES RECYCLABLES : BIBERONS, CONTENANTS D'EAU STÉRILE

VERRE : BOUTEILLES DE JUS, FIOLES DE VACCINS

MÉTAUX : COUVERCLES DE BOUTEILLES, CANETTES EN ALUMINIUM

MATIÈRES COMPOSTABLES : GOBELETS DE CAFÉ, MARC DE CAFÉ

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

MATÉRIEL MÉDICAL : SERINGUES, EMBALLAGES

COUCHES D'INCONTINENCE

FAITS SAILLANTS :

LES SERVICES MÉDICAUX AU COMPLET SONT RESPONSABLES DE :

- 44,4 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 44 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 58 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
 - 46 % PROVIENNENT DE LA POUPONNIÈRE, LA PÉDIATRIE ET LE MODULE DES NAISSANCES SONT
- 9 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 20 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

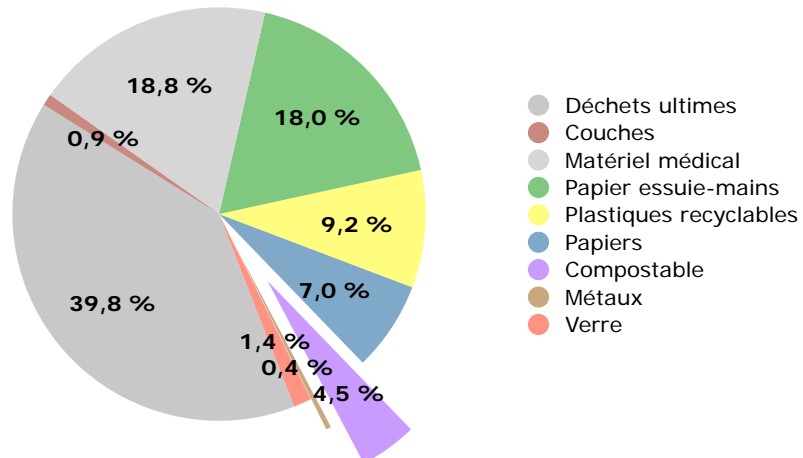
- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
SECTEUR : CHIRURGIE DE JOUR

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 19 AVR. AU 25 AVR. 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	24,24	1260,48	39,8 %
MATÉRIEL MÉDICAL	11,42	593,84	18,8 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	10,96	569,92	18,0 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	5,58	290,16	9,2 %
PAPIERS	4,23	219,96	7,0 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	2,71	140,92	4,5 %
VERRE	0,88	45,76	1,4 %
COUCHES D'INCONTINENCE	0,55	28,6	0,9 %
MÉTAUX	0,27	14,04	0,4 %
TOTAL	60,84	3 163,68	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : MASQUES BLEUS, BONNETS, NOMBREUX GOBELETS

PAPIERS

PLASTIQUES RECYCLABLES : HARICOTS ROSES, CONTENANTS DIVERS

VERRE : BOUTEILLES D'EAU

MÉTAUX : CANETTES EN ALUMINIUM, COUVERCLES DE BOUTEILLES

MATIÈRES COMPOSTABLES : GOBELETS DE CAFÉ, MARC DE CAFÉ, FRUITS

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

MATÉRIEL MÉDICAL : EMBALLAGES VARIÉS, SERINGUES

COUCHES D'INCONTINENCE

FAITS SAILLANTS :

LES SERVICES MÉDICAUX AU COMPLET SONT RESPONSABLES DE :

- 44,4 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 44 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 58 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 9 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 20 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

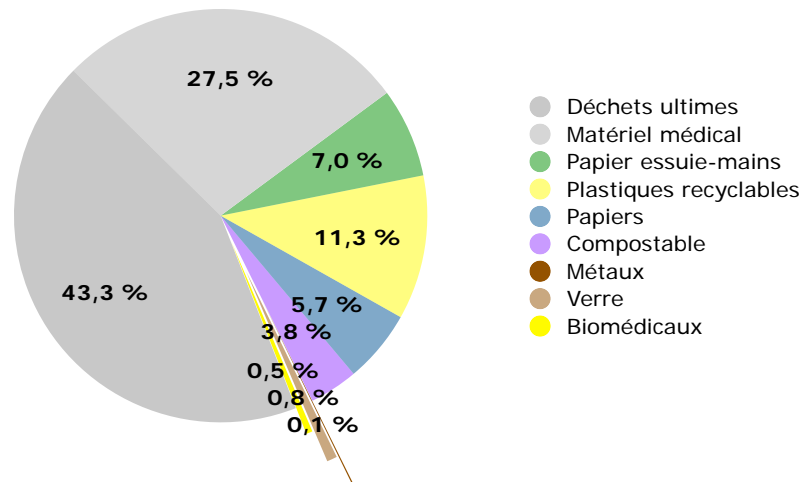
- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
SECTEUR : HÉMODIALYSE

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 26 AVR. AU 30 AVR. 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	79,10	4113,2	43,3 %
MATÉRIEL MÉDICAL	50,24	2612,48	27,5 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	20,6	1071,2	11,3 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	12,83	667,16	7,0 %
PAPIERS	10,48	544,96	5,7 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	6,9	358,8	3,8 %
VERRE	1,43	74,36	0,8 %
DÉCHETS BIOMÉDICAUX	0,95	49,4	0,5 %
MÉTAUX	0,24	12,48	0,1 %
TOTAL	182,77	9 504,04	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : PIÈCES MÉTALLIQUES PROVENANT D'UNE MACHINE NON IDENTIFIÉE, 1 GUENILLE BLANCHE, Gobelets non recyclables

PAPIERS

PLASTIQUES RECYCLABLES : NOMBREUX GALLONS

VERRE : NOMBREUSES FIOLES DE VACCINS

MÉTAUX : CANETTES ET CONTENANTS ALIMENTAIRES EN ALUMINIUM

MATIÈRES COMPOSTABLES : 1 PLANTE AVEC DE LA TERRE,

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

MATÉRIEL MÉDICAL : EMBALLAGES VARIÉS, SERINGUES, TUBULURES

DÉCHETS BIOMÉDICAUX : PLUSIEURS AIGUILLES AVEC CAPUCHON, 1 PAIRE DE CISEAUX, NOMBREUSES SERINGUES CONTENANT DU SANG

FAITS SAILLANTS :

LES SERVICES MÉDICAUX AU COMPLET SONT RESPONSABLES DE :

- 44,4 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 44 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 58 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 9 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 20 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

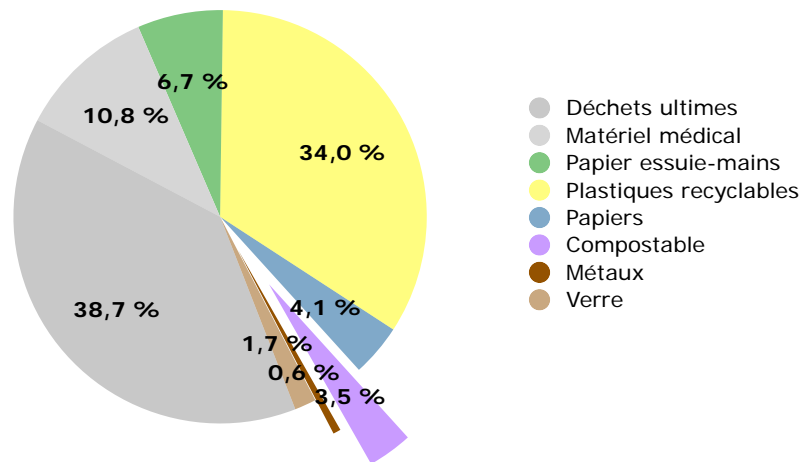
- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
SECTEUR : INHALOTHÉRAPIE

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 26 AVR. AU 30 AVR. 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	13,3	691,6	38,7 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	11,7	608,4	34,0 %
MATÉRIEL MÉDICAL	3,7	192,4	10,8 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	2,3	119,6	6,7 %
PAPIERS	1,4	72,8	4,1 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	1,2	62,4	3,5 %
VERRE	0,6	31,2	1,7 %
MÉTAUX	0,2	10,4	0,6 %
TOTAL	34,40	1 788,80	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : NOMBREUX PIQUÉS, CHAMPS OPÉRATOIRES ET GANTS

PAPIERS

PLASTIQUES RECYCLABLES : CONTENANTS VARIÉS

VERRE : BOUTEILLE D'EAU

MÉTAUX : CONTENANTS ALIMENTAIRES EN ALUMINIUM

MATIÈRES COMPOSTABLES : FRUITS, MARC DE CAFÉ, GOBELETS DE CAFÉ

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

MATÉRIEL MÉDICAL : FILTRES, MASQUES POUR RESPIRER, EMBALLAGES VARIÉS

FAITS SAILLANTS :

LES SERVICES MÉDICAUX AU COMPLET SONT RESPONSABLES DE :

- 44,4 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 44 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 58 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 9 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 20 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

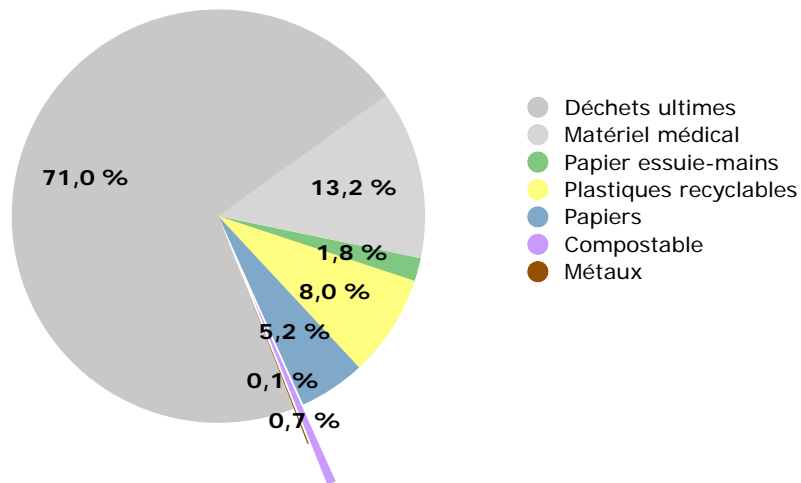
- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
 SECTEUR : **ENDOSCOPIE**

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 26 AVR. AU 30 AVR. 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	240,63	12512,76	71,0 %
MATÉRIEL MÉDICAL	44,58	2318,16	13,2 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	27,08	1408,16	8,0 %
PAPIERS	17,71	920,92	5,2 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	6,04	314,08	1,8 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	2,5	130	0,7 %
MÉTAUX	0,42	21,84	0,1 %
TOTAL	338,96	17 625,92	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : NOMBREUX PIQUÉS, CHAMPS OPÉRATOIRES, GANTS, TUBES DE GEL MUKO ; QUELQUES GUENILLES ; BEAU-COUP DE LIQUIDE

PAPIERS

PLASTIQUES RECYCLABLES : NOMBREUX GALLONS, BOUTEILLES D'ALCOOL ET DE BAXEDIN

MÉTAUX : CANETTES EN ALUMINIUM

MATIÈRES COMPOSTABLES : GOBELETS DE CAFÉ, MARC DE CAFÉ

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

MATÉRIEL MÉDICAL : TUBULURES, POCHE DE RÉCEPTION D'URINE, NOMBREUX EMBALLAGES

FAITS SAILLANTS :

LES SERVICES MÉDICAUX AU COMPLET SONT RESPONSABLES DE :

- 44,4 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 44 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 58 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 9 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 20 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES
-

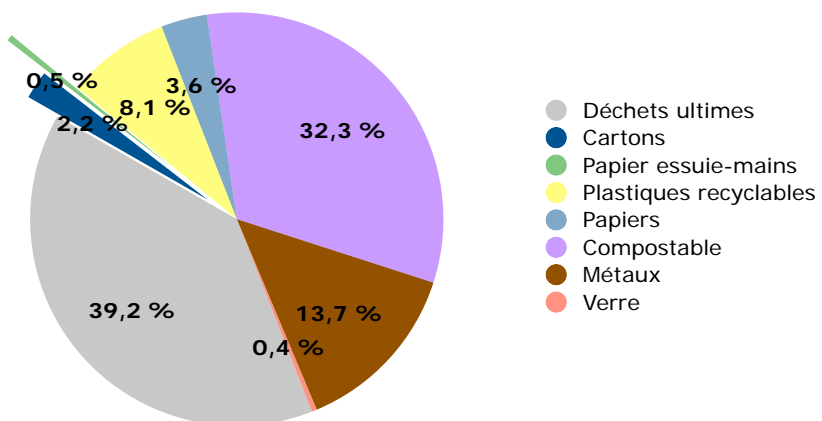
ANNEXE 4.11 | CUISINE (PRODUCTION, BAR À SALADES)

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
 SECTEUR : CUISINE (PRODUCTION, BAR À SALADES)

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 3 MAI AU 7 MAI 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	362,22	18835,44	39,2 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	298,33	15 513,16	32,3 %
MÉTAUX	126,43	6574,36	13,7 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	74,46	3871,92	8,1 %
PAPIERS	33,17	1 724,84	3,6 %
CARTONS	20,51	1066,52	2,2 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	5,54	288,08	0,5 %
VERRE	4,20	218,4	0,4 %
TOTAL	924,86	48 092,72	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES

PAPIERS : CONTENANTS TÉTRAPAK DE LAIT ET DE CRÈME

CARTONS

PLASTIQUES RECYCLABLES : NOMBREUX CONTENANTS

VERRE : QUELQUES BOUTEILLES

MÉTAUX : NOMBREUX CANAGES

MATIÈRES COMPOSTABLES : LÉGUMES, FRUITS, TRANCHES DE PAIN, OS, MORCEAUX DE VIANDE, FROMAGE

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

FAITS SAILLANTS :

LES SERVICES ALIMENTAIRES AU COMPLET SONT RESPONSABLES DE :

- 25,8 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 11 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 3 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 82 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 68 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

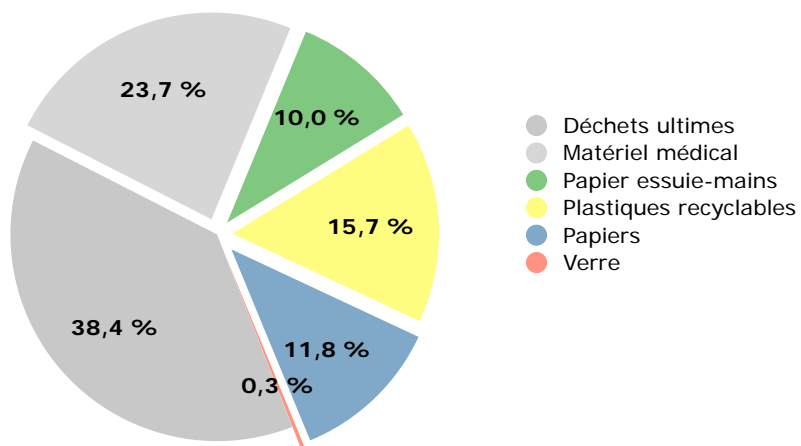
RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL

SECTEUR : **LABORATOIRES**

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 10 MAI AU 14 MAI 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	97,55	5072,6	38,4 %
MATÉRIEL MÉDICAL	60,25	3133	23,7 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	39,9	2074,8	15,7 %
PAPIERS	30	1560	11,8 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	25,40	1320,8	10,0 %
VERRE	0,85	44,2	0,3 %
TOTAL	253,95	13 205,40	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

HÉMATOLOGIE :

DÉCHETS ULTIMES : PIÈCE DE MOTEUR
PAPIERS
PLASTIQUES RECYCLABLES
PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN
MATÉRIEL MÉDICAL : PORTES LAMELLES

BANQUE DE SANG :

DÉCHETS ULTIMES
PAPIERS
PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

PATHOLOGIE :

DÉCHETS ULTIMES
PAPIERS
PLASTIQUES RECYCLABLES
PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN
MATÉRIEL MÉDICAL : PORTES LAMELLES, DIVERS
OBJETS EN PLASTIQUE, EMBALLAGES

BIOCHIMIE :

DÉCHETS ULTIMES : NOMBREUX BOUCHONS DE LIÈGE, PIQUÉS,
BÂTONNETS EN BOIS
PAPIERS
PLASTIQUES RECYCLABLES
VERRE : PETITES FIOLES
PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN
MATÉRIEL MÉDICAL : NOMBREUX TUBES, EMBALLAGES VARIÉS

MICROBIOLOGIE :

DÉCHETS ULTIMES
PAPIERS
PLASTIQUES RECYCLABLES
VERRE : PIPETTES
PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN
MATÉRIEL MÉDICAL

FAITS SAILLANTS :

LES SECTEURS « LABORATOIRES, PHARMACIE ET STÉRILISATION » SONT RESPONSABLES DE :

- 7 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 22 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 11 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 0 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 2 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

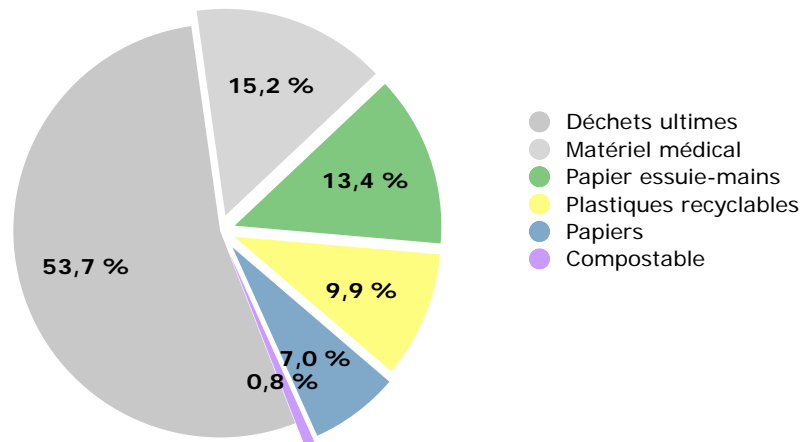
ANNEXE 4.13 | STÉRILISATION

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
SECTEUR : **STÉRILISATION**

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 10 MAI AU 14 MAI 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	23	1 196	53,7 %
MATÉRIEL MÉDICAL	6,5	338	15,2 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	5,75	299	13,4 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	4,25	221	9,9 %
PAPIERS	3	156	7,0 %
MATIÈRES COMPOSTABLES	0,33	17,16	0,8 %
TOTAL	42,83	2 227,16	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : 1 STYLO ÉLECTRONIQUE, 1 CABLE, CARTOUCHES DE GAZ

PAPIERS

PLASTIQUES RECYCLABLES

MATIÈRES COMPOSTABLE : MARC DE CAFÉ, GOBELETS DE CAFÉ

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

MATÉRIEL MÉDICAL : TUBULURES VARIÉES, FILTRES, EMBALLAGES DE STÉRILISATION, CONTENANTS VARIÉS

FAITS SAILLANTS :

LES SECTEURS « LABORATOIRES, PHARMACIE ET STÉRILISATION » SONT RESPONSABLES DE :

- 7 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 22 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 11 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 0 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 2 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

ANNEXE 4.14 | SOINS INTENSIFS (3^E EST NORD)

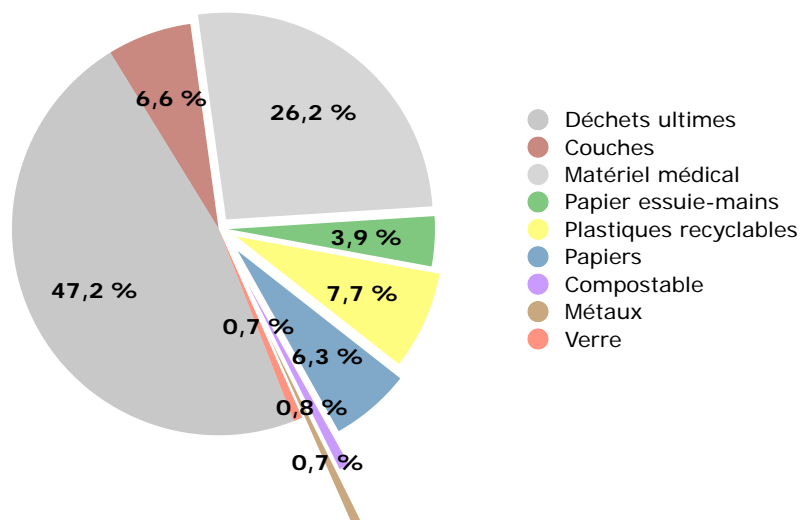
RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL

SECTEUR : **SOINS INTENSIFS (3^E EST NORD)**

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 10 MAI AU 14 MAI 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	62,49	3249,48	47,2 %
MATÉRIEL MÉDICAL	34,64	1801,28	26,2 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	10,14	527,28	7,7 %
COUCHES D'INCONTINENCE	8,75	455	6,6 %
PAPIERS	8,31	432,12	6,3 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	5,14	267,28	3,9 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	1,03	53,56	0,8 %
VERRE	0,90	46,8	0,7 %
MÉTAUX	0,87	45,24	0,7 %
TOTAL	132,27	6 878,04	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : 2 OREILLERS, ENVIRON 3 KGS DE MATÉRIEL NEUF ET NON PÉRIMÉ

PAPIERS

PLASTIQUES RECYCLABLES

VERRE : BOUTEILLES D'EAU, NOMBREUSES FIOLES

MÉTAUX : CANETTES EN ALUMINIUM

MATIÈRES COMPOSTABLES : MARC DE CAFÉ, GOBELETS DE CAFÉ

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

MATÉRIEL MÉDICAL : EMBALLAGES VARIÉS, PETITES BOUTEILLES D'EAU STÉRILE ET DE SOLUTION SALINE, FILTRES

COUCHES D'INCONTINENCE

FAITS SAILLANTS :

LES SERVICES MÉDICAUX AU COMPLET SONT RESPONSABLES DE :

- 44,4 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 44 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 58 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 9 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 20 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

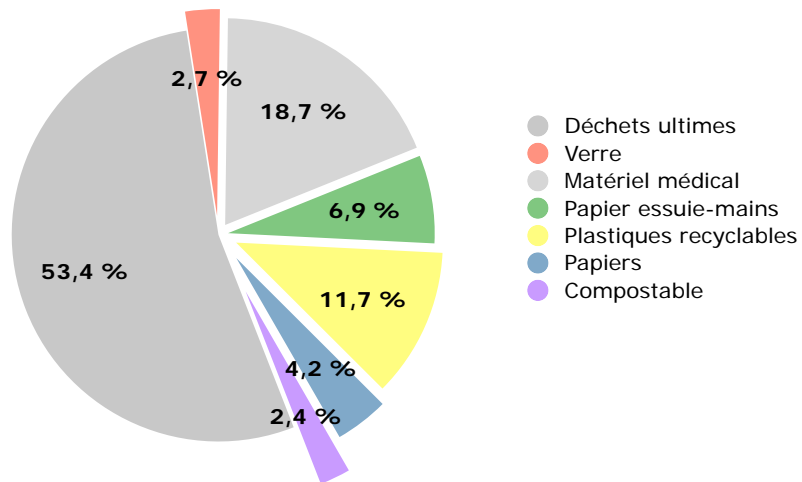
- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
SECTEUR : **RADIOLOGIE**

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 17 MAI AU 23 MAI 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	99,5	5174	53,4 %
MATÉRIEL MÉDICAL	34,75	1807	18,7 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	21,75	1131	11,7 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	12,75	663	6,9 %
PAPIERS	7,75	403	4,2 %
VERRE	5	260	2,7 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	4,5	234	2,4 %
TOTAL	186,00	9 672,00	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : 1 PLÂTRE

PAPIERS : UN PEU DE PAPIER CONFIDENTIEL

PLASTIQUES RECYCLABLES

VERRE : BOUTEILLES ET FIOLES

MATIÈRES COMPOSTABLES : MARC DE CAFÉ, GOBELETS DE CAFÉ

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

MATÉRIEL MÉDICAL : EMBALLAGES VARIÉS

FAITS SAILLANTS :

LES SERVICES MÉDICAUX AU COMPLET SONT RESPONSABLES DE :

- 44,4 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 44 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 58 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 9 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 20 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

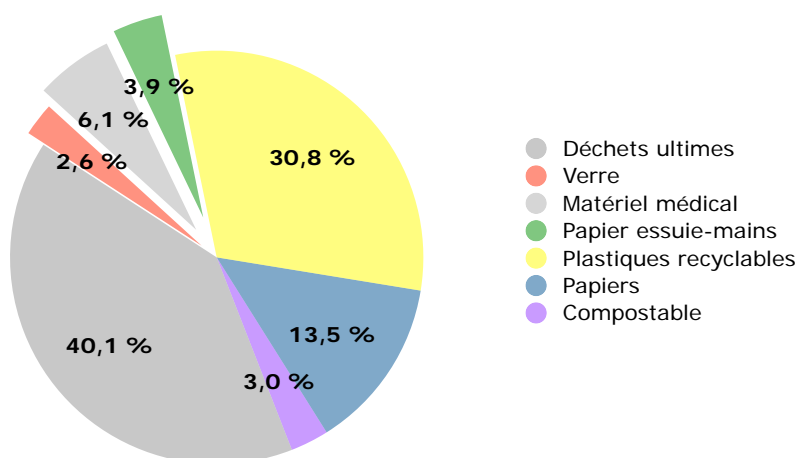
4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES
-

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLESCITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
SECTEUR : PHARMACIE CENTRALE

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 17 MAI AU 23 MAI 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	49,29	2563,08	40,1 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	37,86	1968,72	30,8 %
PAPIERS	16,61	863,72	13,5 %
MATÉRIEL MÉDICAL	7,50	390	6,1 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	4,82	250,64	3,9 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	3,75	195	3,0 %
VERRE	3,21	166,92	2,6 %
TOTAL	123,04	6 398,08	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : EMBALLAGES DE PILLULES, BONNETS EN PLASTIQUE

PAPIERS : UN PEU DE PAPIER CONFIDENTIEL, BOÎTES DE MÉDICAMENTS

PLASTIQUES RECYCLABLES : EMBALLAGES DE MATÉRIEL MÉDICAL (#1)

VERRE : NOMBREUSES FIOLES

MATIÈRES COMPOSTABLES : MARC DE CAFÉ, GOBELETS DE CAFÉ

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

MATÉRIEL MÉDICAL : EMBALLAGES VARIÉS, PORTES ÉPROUVETTES, CONTENANTS VARIÉS

FAITS SAILLANTS :

LES SECTEURS « LABORATOIRES, PHARMACIE ET STÉRILISATION » SONT RESPONSABLES DE :

- 7 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 22 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 11 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 0 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 2 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

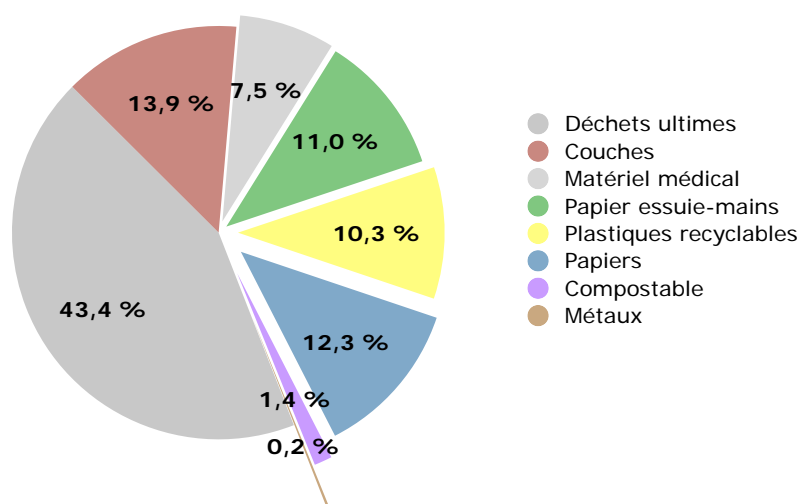
- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
SECTEUR : 3^E OUEST SUD

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 17 MAI AU 23 MAI 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	68,04	3538,08	43,4 %
COUCHES D'INCONTINENCE	21,70	1128,4	13,9 %
PAPIERS	19,32	1004,64	12,3 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	17,22	895,44	11,0 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	16,10	837,2	10,3 %
MATÉRIEL MÉDICAL	11,69	607,88	7,5 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	2,24	116,48	1,4 %
MÉTAUX	0,35	18,2	0,2 %
TOTAL	156,66	8 146,32	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES

PAPIERS

PLASTIQUES RECYCLABLES

MÉTAUX : CANETTES EN ALUMINIUM

MATIÈRES COMPOSTABLES : MARC DE CAFÉ, GOBELETS DE CAFÉ

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

MATÉRIEL MÉDICAL: EMBALLAGES VARIÉS, CONTENANTS VARIÉS

COUCHES D'INCONTINENCE

FAITS SAILLANTS :

LES SERVICES MÉDICAUX AU COMPLET SONT RESPONSABLES DE :

- 44,4 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 44 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 58 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 9 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 20 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

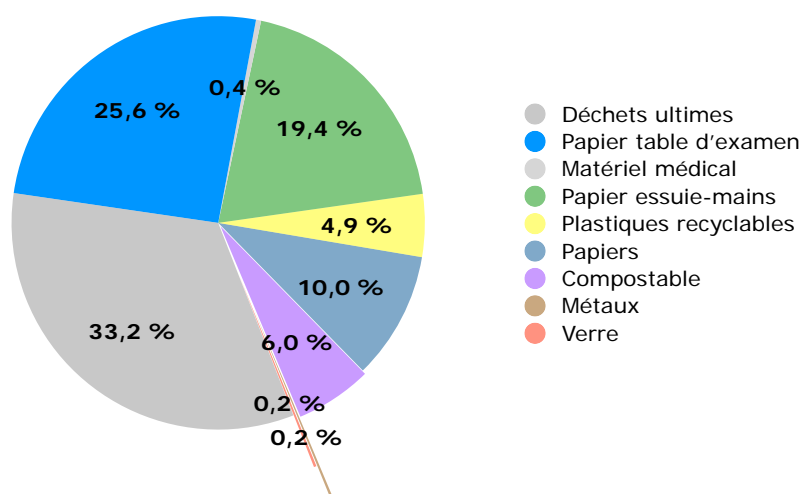
- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
SECTEUR : **CARDIOLOGIE RC-90**

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 24 MAI AU 30 MAI 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	18,44	958,88	33,2 %
VERRE	0,13	6,76	0,2 %
PAPIERS	5,57	289,64	10,0 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	10,78	560,56	19,4 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	2,73	141,96	4,9 %
MATÉRIEL MÉDICAL	0,25	13	0,4 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	3,34	173,68	6,0 %
MÉTAUX	0,13	6,76	0,2 %
PAPIER POUR TABLE D'EXAMEN	14,24	740,48	25,6 %
TOTAL	55,61	2 891,72	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : NOMBREUX GANTS, GOBELETS NON RECYCLABLES

PAPIERS : UN PEU DE PAPIER CONFIDENTIEL

PLASTIQUES RECYCLABLES

VERRE : NOMBREUSES FIOLES

MÉTAUX : CANETTES ET CONTENANTS EN ALUMINIUM

MATIÈRES COMPOSTABLES : FRUITS, GOBELETS DE CAFÉ, MARC DE CAFÉ

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

MATÉRIEL MÉDICAL : TUBULURES VARIÉES, CONTENANTS VARIÉS, EMBALLAGES VARIÉS, SERINGUES, PETITES BOUTEILLES DE SOLUTION SALINE

PAPIER TABLE D'EXAMEN

FAITS SAILLANTS :

LES SERVICES MÉDICAUX AU COMPLET SONT RESPONSABLES DE :

- 44,4 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 44 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 58 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 9 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 20 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

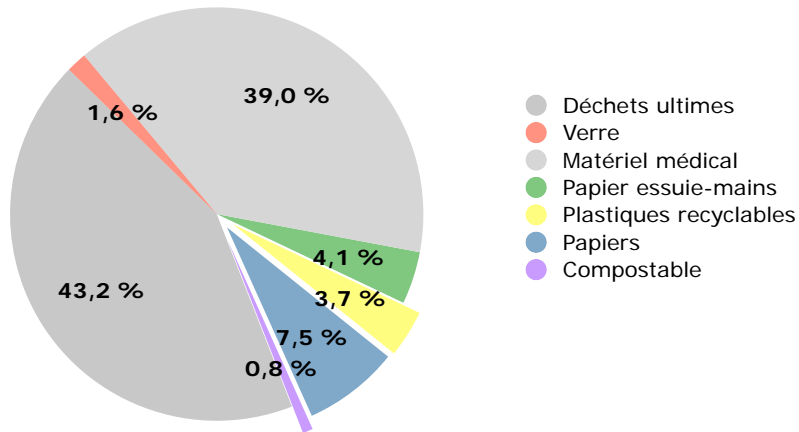
- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
 SECTEUR : MÉDECINE NUCLÉAIRE

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 24 MAI AU 30 MAI 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	21,09	1 096,68	43,2 %
MATÉRIEL MÉDICAL	19,04	990,08	39,0 %
PAPIERS	3,65	189,8	7,5 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	2,02	105,04	4,1 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	1,81	94,12	3,7 %
VERRE	0,80	41,6	1,6 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	0,41	21,32	0,8 %
TOTAL	48,83	2 538,64	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES

PAPIERS

PLASTIQUES RECYCLABLES

VERRE : FIOLES

MATIÈRES COMPOSTABLES : FRUITS, GOBELETS DE CAFÉ, COQUILLES D'OEUF

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

MATÉRIEL MÉDICAL : TUBULURES VARIÉES, CONTENANTS VARIÉS, EMBALLAGES VARIÉS

FAITS SAILLANTS :

LES SERVICES MÉDICAUX AU COMPLET SONT RESPONSABLES DE :

- 44,4 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 44 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 58 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 9 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 20 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

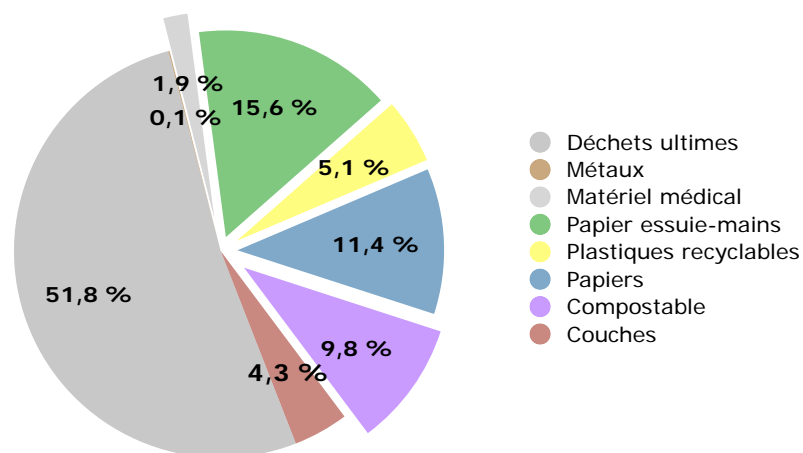
RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL

SECTEUR : 4^E OUEST SUD

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 24 MAI AU 30 MAI 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	52,67	2 738,84	51,8 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	15,80	821,6	15,6 %
PAPIERS	11,59	602,68	11,4 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	9,91	515,32	9,8 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	5,18	269,36	5,1 %
COUCHES	4,37	227,24	4,3 %
MATÉRIEL MÉDICAL	1,90	98,8	1,9 %
MÉTAUX	0,12	6,24	0,1 %
TOTAL	101,54	5 280,08	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES

PAPIERS

PLASTIQUES RECYCLABLES

MÉTAUX : CANETTES ET CONTENANTS EN ALUMINIUM

MATIÈRES COMPOSTABLES : FRUITS, GOBELETS DE CAFÉ, MARC DE CAFÉ

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

MATÉRIEL MÉDICAL : TUBULURES VARIÉES, CONTENANTS VARIÉS, EMBALLAGES VARIÉS, SERINGUES, PETITES BOUTEILLES DE SOLUTION SALINE

COUCHES D'INCONTINENCE

FAITS SAILLANTS :

LES SERVICES MÉDICAUX AU COMPLET SONT RESPONSABLES DE :

- 44,4 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 44 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 58 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 9 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 20 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

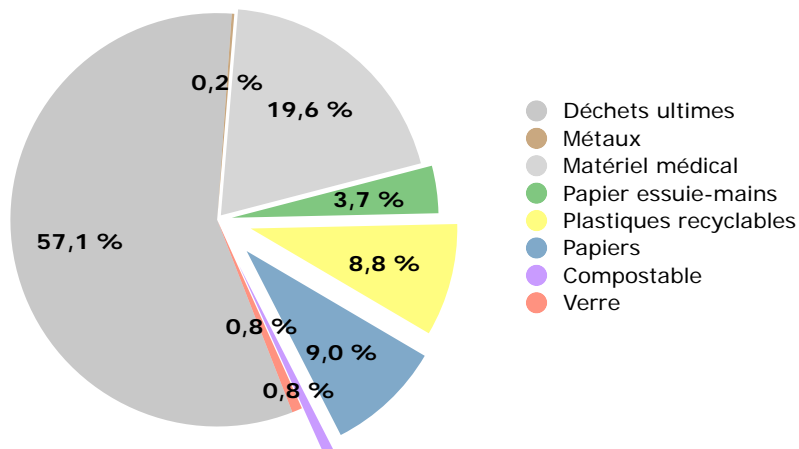
- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
SECTEUR : **BLOC OPÉRATOIRE**

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 31 MAI AU 6 JUIN 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	592,93	30 832,36	57,1 %
MATÉRIEL MÉDICAL	203,70	10 592,40	19,6 %
PAPIERS	94,06	4 891,1	9,0 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	91,83	4 775,16	8,8 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	38,96	2 025,9	3,7 %
VERRE	8,73	453,96	0,8 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	8,37	435,24	0,8 %
MÉTAUX	1,71	88,92	0,2 %
TOTAL	1 040,29	54 095,08	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : NOMBREUX PIQUÉS, CHAMPS STÉRILES, MASQUES, GANTS, PROTECTION POUR LES YEUX, BONNETS, GOBELETS DE CAFÉ

PAPIERS : UN PEU DE PAPIER CONFIDENTIEL

PLASTIQUES RECYCLABLES : NOMBREUX EMBALLAGES D'INSTRUMENTS MÉDICAUX (PLASTIQUE DE TRÈS BONNE QUALITÉ, RECYCLABLE TEL QUEL PUISQUE TRÈS PROPRE)

VERRE : FIOLES ET BOUTEILLES

MÉTAUX : CANETTES ET CONTENANTS EN ALUMINIUM, BOÎTES DE CONSERVE

MATIÈRES COMPOSTABLES : FRUITS, GOBELETS DE CAFÉ, MARC DE CAFÉ

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

MATÉRIEL MÉDICAL : TUBULURES VARIÉES, CONTENANTS VARIÉS, EMBALLAGES VARIÉS, SERINGUES, PETITES BOUTEILLES DE SOLUTION SALINE (PLASTIQUES NON RECYCLABLES, EXISTE-T-IL DES ALTERNATIVES COMPOSÉES DE PLASTIQUE RECYCLABLE, EXISTE-T-IL DES ALTERNATIVES RÉUTILISABLES PLUTÔT QUE JETABLES)

DÉCHETS BIOMÉDICAUX : QUELQUES AIGUILLES PROTÉGÉES

FAITS SAILLANTS :

LE BLOC OPÉRATOIRE EST RESPONSABLES DE :

- 9,4 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 10 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 8 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 1 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 2 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

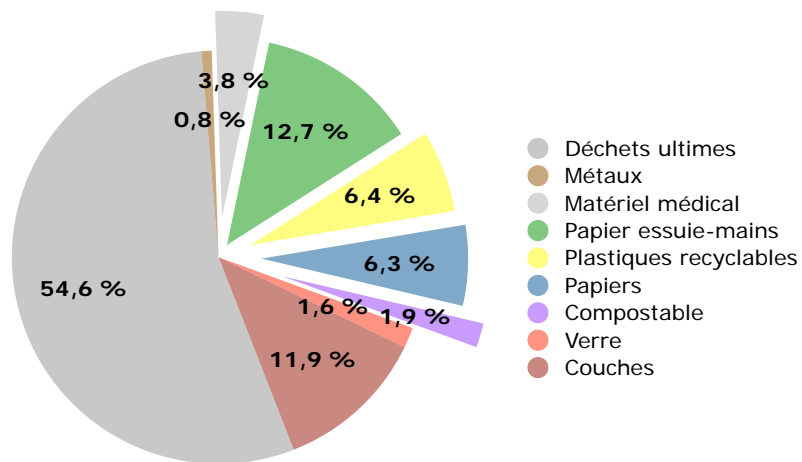
4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLESCITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
SECTEUR : **MODULE MÈRE-ENFANT**

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 14 JUIN AU 20 JUIN 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	142,35	7 402,20	54,6 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	33,25	1 729,00	12,7 %
COUCHES	31,14	1 619,28	11,9 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	16,63	864,76	6,4 %
PAPIERS	16,40	852,80	6,3 %
MATÉRIEL MÉDICAL	9,96	517,92	3,8 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	4,87	253,24	1,9 %
VERRE	4,23	219,96	1,6 %
MÉTAUX	2,12	110,24	0,8 %
TOTAL	260,95	13 569,40	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : NOMBREUSES SERVIETTES HYGIÉNIQUES

PAPIERS : UN PEU DE PAPIER CONFIDENTIEL

PLASTIQUES RECYCLABLES

VERRE : BOUTEILLES « SIMILAC »

MÉTAUX : COUVERCLE DE BOUTEILLES, CANETTES ET CONTENANTS EN ALUMINIUM

MATIÈRES COMPOSTABLES : FRUITS, GOBELETS DE CAFÉ, MARC DE CAFÉ

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

MATÉRIEL MÉDICAL : NOMBREUX TOPS DE BIBERONS, TUBULURES VARIÉES, CONTENANTS VARIÉS, EMBALLAGES VARIÉS, SERINGUES

COUCHES D'INCONTINENCE

DÉCHETS BIOMÉDICAUX : UNE AIGUILLE PROTÉGÉE

FAITS SAILLANTS :

LES SERVICES MÉDICAUX AU COMPLET SONT RESPONSABLES DE :

- 44,4 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 44 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 58 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
 - 46 % PROVIENNENT DE LA POUPONNIÈRE, LA PÉDIATRIE ET LE MODULE DES NAISSANCES
- 9 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 20 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

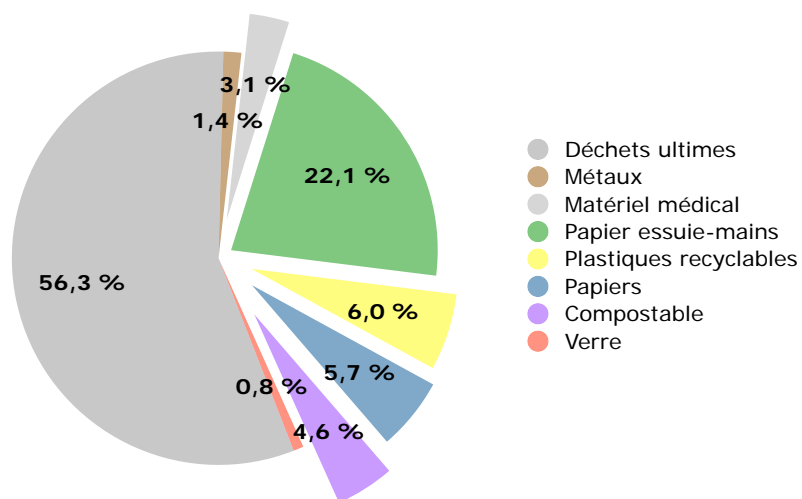
- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES
-

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
SECTEUR : MATERNITÉ ACCOUCHEMENT

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 14 JUIN AU 20 JUIN 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	62,44	3 246,88	56,3 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	24,46	1 271,92	22,1 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	6,67	346,84	6,0 %
PAPIERS	6,31	328,12	5,7 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	5,06	263,12	4,6 %
MATÉRIEL MÉDICAL	3,47	180,44	3,1 %
MÉTAUX	1,55	80,60	1,4 %
VERRE	0,88	45,76	0,8 %
TOTAL	110,84	5 763,68	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : GANTS, PIQUÉS, MASQUES, BONNETS, GOBELETS DE CAFÉ, VAISSELLE JETABLE, PETITS CONTENANTS DE LAIT

PAPIERS

PLASTIQUES RECYCLABLES

VERRE : NOMBREUSES FIOLES

MÉTAUX : CANETTES ET CONTENANTS EN ALUMINIUM, BOÎTES DE CONSERVE

MATIÈRES COMPOSTABLES : FUIITS, LÉGUMES, GOBELETS DE CAFÉ, MARC DE CAFÉ

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

MATÉRIEL MÉDICAL : TUBULURES VARIÉES, CONTENANTS VARIÉS, EMBALLAGES VARIÉS, SERINGUES

FAITS SAILLANTS :

LES SERVICES MÉDICAUX AU COMPLET SONT RESPONSABLES DE :

- 44,4 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 44 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 58 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
 - 46 % PROVIENNENT DE LA POUPONNIÈRE, LA PÉDIATRIE ET LE MODULE DES NAISSANCES
- 9 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 20 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

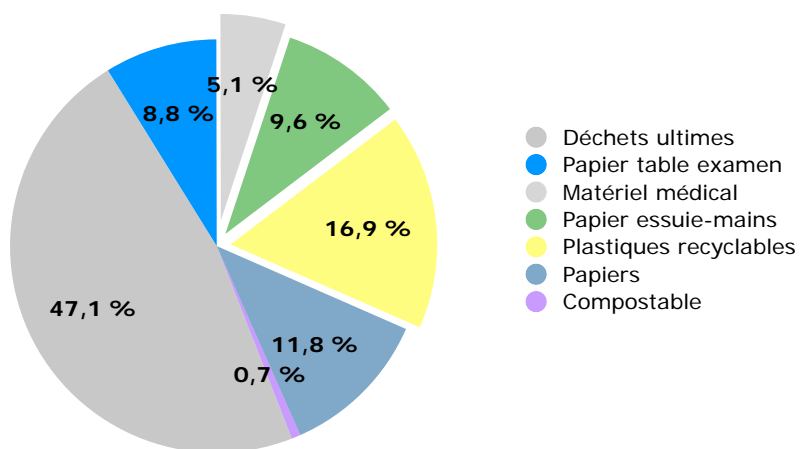
ANNEXE 4.24 | CENTRE DE PRÉLÈVEMENTS

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
SECTEUR : **CENTRE DE PRÉLÈVEMENTS**

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 14 JUIN AU 20 JUIN 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	16,0	832,00	47,1 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	5,8	299,00	16,9 %
PAPIERS	4,0	208,00	11,8 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	3,3	169,00	9,6 %
PAPIER DE TABLE D'EXAMEN	3,0	156,00	8,8 %
MATÉRIEL MÉDICAL	1,8	91,00	5,1 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	0,3	13,00	0,7 %
TOTAL	34,0	1 768,00	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : NOMBREUX PIQUÉS, VERRES EN PLASTIQUE, CAPUCHONS DE COULEURS VARIÉES

PAPIERS

PLASTIQUES RECYCLABLES

MATIÈRES COMPOSTABLES : FUIITS, LÉGUMES, GOBELETS DE CAFÉ, MARC DE CAFÉ

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

MATÉRIEL MÉDICAL : PORTES-TUBES

PAPIER TABLE D'EXAMEN

FAITS SAILLANTS :

LES SERVICES MÉDICAUX AU COMPLET SONT RESPONSABLES DE :

- 44,4 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 44 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 58 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 9 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 20 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

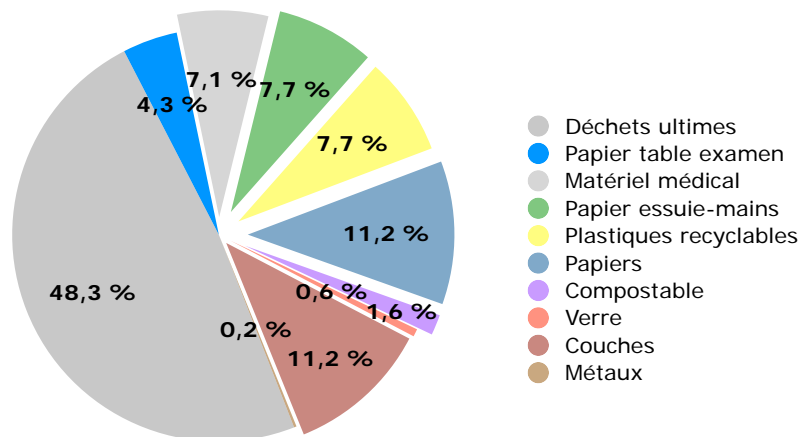
- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
SECTEUR : URGENGE

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 28 JUIN AU 4 JUILLET 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	385,8	20 063,16	48,3 %
PAPIERS	89,8	4 671,16	11,2 %
COUCHES D'INCONTINENCE	89,3	4 641,00	11,2 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	61,8	3 215,16	7,7 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	61,7	3 206,84	7,7 %
MATÉRIEL MÉDICAL	56,8	2 951,00	7,1 %
PAPIER DE TABLE D'EXAMEN	34,2	1 776,84	4,3 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	12,7	658,84	1,6 %
VERRE	5,2	268,84	0,6 %
MÉTAUX	1,5	78,00	0,2 %
TOTAL	798,7	41 530,84	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : GANTS, PIQUÉS, MASQUES, BONNETS, GOBELETS DE CAFÉ, ASSIETTES JETABLES, « PAD » DE MOUSSE BLEUE

PAPIERS : CONTENANTS EN PAPIER CARTONNÉ, BOÎTES DE MOUCHOIRS REMPLIES, ROULEAUX DE PAPIER TOILETTES COMPLETS

PLASTIQUES RECYCLABLES : EMBALLAGES D'INSTRUMENTS MÉDICAUX, « CHAPEAUX », CONTENANTS ALIMENTAIRES

VERRE : FIOLES ET BOUTEILLES, UN PEU DE PAPIER CONFIDENTIEL

MÉTAUX : CANETTES ET CONTENANTS EN ALUMINIUM, BOÎTES DE CONSERVE

MATIÈRES COMPOSTABLES : FUIITS, LÉGUMES, GOBELETS DE CAFÉ, MARC DE CAFÉ

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

MATÉRIEL MÉDICAL : TUBULURES VARIÉES, CONTENANTS VARIÉS, EMBALLAGES VARIÉS, SERINGUES

COUCHES D'INCONTINENCE

PAPIER TABLE D'EXAMEN

DÉCHETS BIOMÉDICAUX : UNE AIGUILLE PROTÉGÉE

FAITS SAILLANTS :

L'URGENCE AU COMPLET EST RESPONSABLE DE :

- 12,7 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 11 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 4 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 3 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 5 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT À L'URGENCE

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

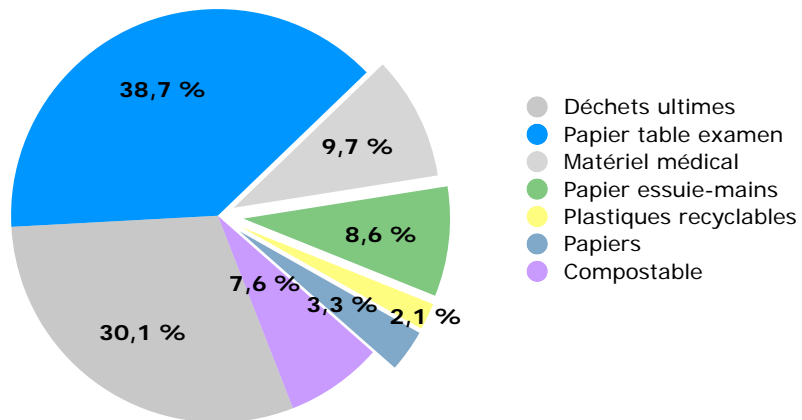
- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
SECTEUR : **ONCOLOGIE**

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 28 JUIN AU 4 JUILLET 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
PAPIER DE TABLE D'EXAMEN	4,5	234,00	38,7 %
DÉCHETS ULTIMES	3,5	182,00	30,1 %
MATÉRIEL MÉDICAL	1,1	58,76	9,7 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	1,0	52,00	8,6 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	0,9	45,76	7,6 %
PAPIERS	0,4	19,76	3,3 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	0,3	13,00	2,1 %
TOTAL	11,6	605,28	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : NOMBREUX GANTS, COMPRESSES, GOBLETS DE CAFÉ, CAPUCHONS EN PLASTIQUE, MOUCHOIRS

PAPIERS

PLASTIQUES RECYCLABLE S: CONTENANTS VARIÉS

MATIÈRES COMPOSTABLES : FUIITS, LÉGUMES, GOBELETS DE CAFÉ, MARC DE CAFÉ

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

MATÉRIEL MÉDICAL : PORTES-TUBES, EMBALLAGES VARIÉS, SERINGUES

PAPIER TABLE D'EXAMEN

FAITS SAILLANTS :

LES SERVICES MÉDICAUX AU COMPLET SONT RESPONSABLES DE :

- 44,4 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 44 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 58 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 9 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 20 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

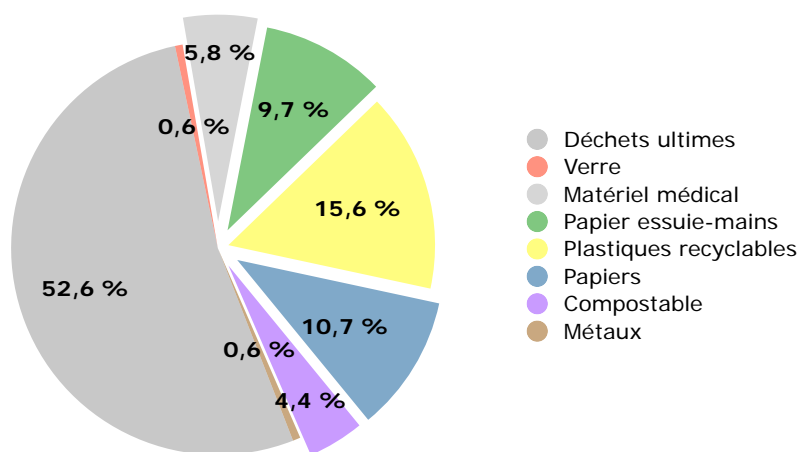
RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL

SECTEUR : NÉPHROLOGIE

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 2 AOÛT AU 8 AOÛT 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	45,0	2 340,00	52,6 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	13,3	693,16	15,6 %
PAPIERS	9,2	476,84	10,7 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	8,3	433,16	9,7 %
MATÉRIEL MÉDICAL	5,0	260,00	5,8 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	3,8	195,00	4,4 %
VERRE	0,5	26,00	0,6 %
MÉTAUX	0,5	26,00	0,6 %
TOTAL	85,6	4 450,16	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : BEAUCOUP DE LIQUIDE

PAPIERS

PLASTIQUES RECYCLABLES : BOUTEILLES, SACS DE SOLUTÉS, BASSINETTES ROSES

VERRE : FIOLES

MÉTAUX : CANETTES ET CONTENANTS EN ALUMINIUM

MATIÈRES COMPOSTABLES : FRUITS, GOBELETS DE CAFÉ, MARC DE CAFÉ

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

MATÉRIEL MÉDICAL : EMBALLAGES VARIÉS, SERINGUES, NOMREUSES FIOLES DE NaCl ET D'EAU STÉRILE

DÉCHETS BIOMÉDICAUX : UNE AIGUILLE PROTÉGÉE

FAITS SAILLANTS :

LES SERVICES MÉDICAUX AU COMPLET SONT RESPONSABLES DE :

- 44,4 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 44 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 58 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 9 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 20 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

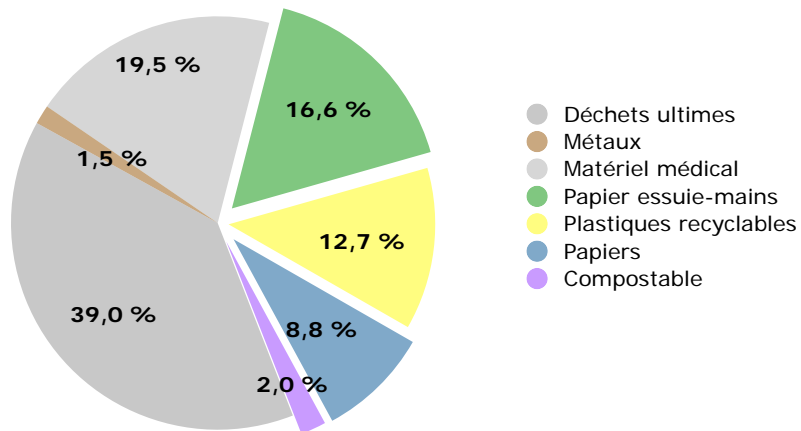
- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
SECTEUR : MÉDECINE DE JOUR

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 2 AOÛT AU 8 AOÛT 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	20,0	1 040,00	39,0 %
MATÉRIEL MÉDICAL	10,0	520,00	19,5 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	8,5	442,00	16,6 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	6,5	338,00	12,7 %
PAPIERS	4,5	234,00	8,8 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	1,0	52,00	2,0 %
MÉTAUX	0,8	39,00	1,5 %
TOTAL	51,3	2 665,00	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES

PAPIERS : CONTENANTS EN PAPIER CARTONNÉ

PLASTIQUES RECYCLABLES : BOÎTES DE JUS ET DE LAITS, EMBALLAGES, BASSINETTES ROSES

MÉTAUX : CANETTES EN ALUMINIUM

MATIÈRES COMPOSTABLES : FRUITS, GOBELETS DE CAFÉ, MARC DE CAFÉ

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

MATÉRIEL MÉDICAL : TUBULURES VARIÉES, CONTENANTS VARIÉS, EMBALLAGES VARIÉS, SERINGUES

FAITS SAILLANTS :

LES SERVICES MÉDICAUX AU COMPLET SONT RESPONSABLES DE :

- 44,4 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 44 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 58 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 9 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 20 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

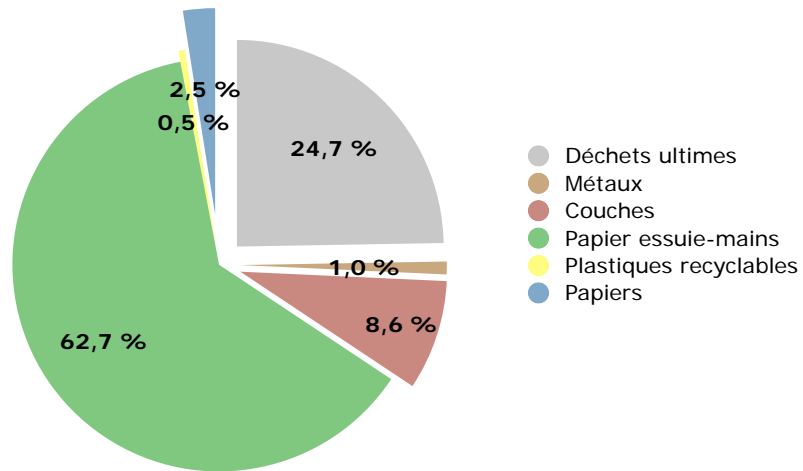
- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
 SECTEUR : TOILETTES PUBLIQUES

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 2 AOÛT AU 8 AOÛT 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
PAPIER ESSUIE-MAINS	21,7	1 128,40	62,7 %
DÉCHETS ULTIMES	8,6	446,16	24,7 %
COUCHES D'INCONTINENCE	3,0	154,96	8,6 %
PAPIERS	0,9	45,76	2,5 %
MÉTAUX	0,4	18,20	1,0 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	0,2	9,36	0,5 %
TOTAL	34,7	1 802,84	100,1 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : SERVIETTES HYGIÉNIQUES, EMBALLAGES VARIÉS, GUENILLES BLANCHES, PAPIER « SALE »

PAPIERS : JOURNAUX, DÉPLIANTS

PLASTIQUES RECYCLABLES : BOUTEILLES

MÉTAUX : CANETTES EN ALUMINIUM

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

COUCHES D'INCONTINENCE

FAITS SAILLANTS :

LES SECTEURS MAGASIN, IMPRIMERIE, SERVICES TECHNIQUES, SALLES DE BAIN ET VESTIAIRES SONT RESPONSABLES, ENSEMBLE, DE :

- 0,7 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 0,1 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 0,8 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 0,7 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 1,8 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

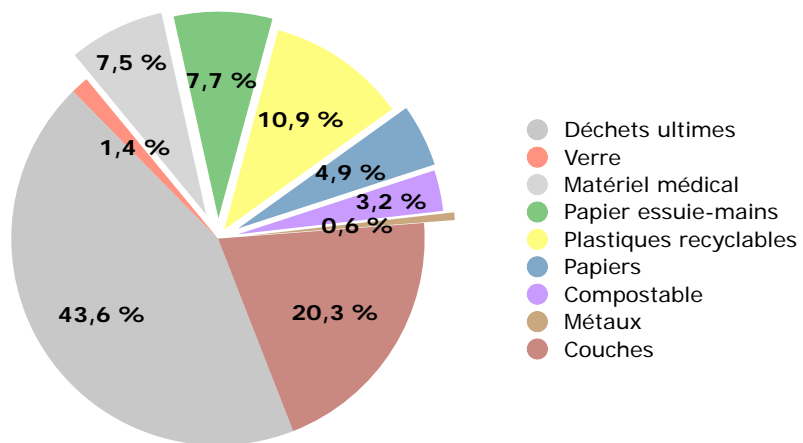
- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
SECTEUR : PÉDIATRIE

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 8 NOV. AU 14 NOV. 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	73,9	3 842,28	43,6 %
COUCHES D'INCONTINENCE	34,5	1 794,52	20,3 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	18,5	960,44	10,9 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	13,1	682,76	7,7 %
MATÉRIEL MÉDICAL	12,6	657,28	7,5 %
PAPIERS	8,3	429,52	4,9 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	5,4	278,20	3,2 %
VERRE	2,4	126,36	1,4 %
MÉTAUX	1,0	50,44	0,6 %
TOTAL	169,7	8 821,80	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES

PAPIERS

PLASTIQUES RECYCLABLES : SACS DE SOLUTÉS, BIBERONS

VERRE : FIOLES

MÉTAUX : CANETTES ET CONTENANTS EN ALUMINIUM, BOUCHONS

MATIÈRES COMPOSTABLES : FRUITS, GOBELETS DE CAFÉ, MARC DE CAFÉ

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

MATÉRIEL MÉDICAL : TUBULURES VARIÉES, CONTENANTS VARIÉS, EMBALLAGES VARIÉS, SERINGUES

COUCHES D'INCONTINENCE

FAITS SAILLANTS :

LES SERVICES MÉDICAUX AU COMPLET SONT RESPONSABLES DE :

- 44,4 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 44 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 58 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 9 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 20 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

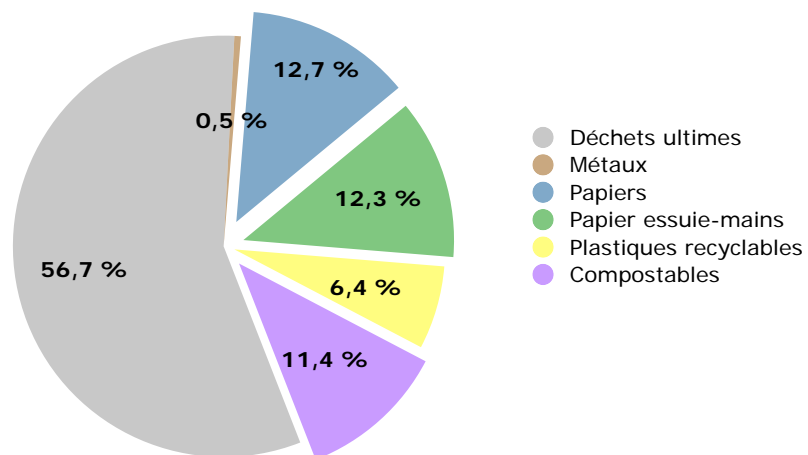
RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL

SECTEUR : **PSYCHIATRIE**

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 8 NOV. AU 14 NOV. 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	54,7	2 843,88	56,7 %
PAPIERS	12,3	637,00	12,7 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	11,8	614,12	12,3 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	10,9	568,88	11,4 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	6,1	318,76	6,4 %
MÉTAUX	0,4	22,88	0,5 %
TOTAL	96,3	5 005,52	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : NOMBREUSES ASSIETTES JETABLES, GOBELETS DE CAFÉ, EMBALLAGES DE MÉDICAMENTS

PAPIERS

PLASTIQUES RECYCLABLES

MÉTAUX : CANETTES ET CONTENANTS EN ALUMINIUM, BOÎTE DE CONSERVE

MATIÈRES COMPOSTABLES : FRUITS, GOBELETS DE CAFÉ, MARC DE CAFÉ

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

FAITS SAILLANTS :

LES SERVICES MÉDICAUX AU COMPLET SONT RESPONSABLES DE :

- 44,4 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 44 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 58 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 9 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 20 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

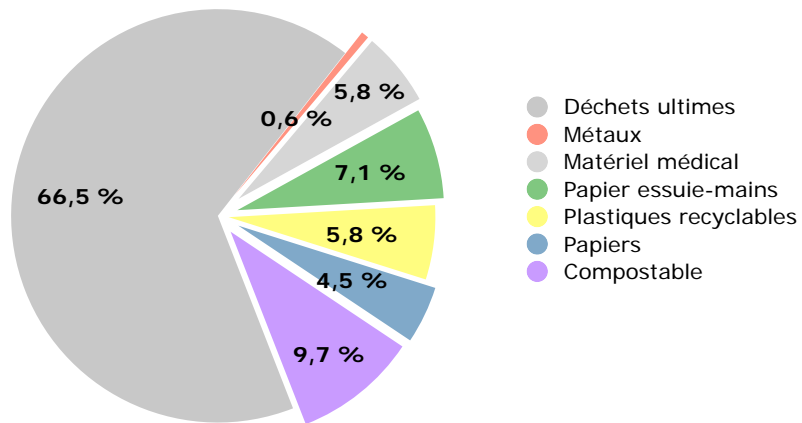
- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
 SECTEUR : 5^E OUEST NORD

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 8 NOV. AU 14 NOV. 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	41,9	2 179,84	66,5 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	6,1	317,20	9,7 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	4,5	232,96	7,1 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	3,7	190,32	5,8 %
MATÉRIEL MÉDICAL	3,7	190,32	5,8 %
PAPIERS	2,9	148,20	4,5 %
MÉTAUX	0,4	21,32	0,6 %
TOTAL	63,1	3 280,16	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : NOMBREUX GANTS, BEAUCOUP DE LIQUIDE, DEUX PROTHÈSES DE JAMBE

PAPIERS

PLASTIQUES RECYCLABLES

MÉTAUX : CANETTES EN ALUMINIUM

MATIÈRES COMPOSTABLES : FRUITS

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

MATÉRIEL MÉDICAL : CONTENANTS VARIÉS, EMBALLAGES VARIÉS, SERINGUES

FAITS SAILLANTS :

LES SERVICES MÉDICAUX AU COMPLET SONT RESPONSABLES DE :

- 44,4 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 44 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 58 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 9 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 20 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

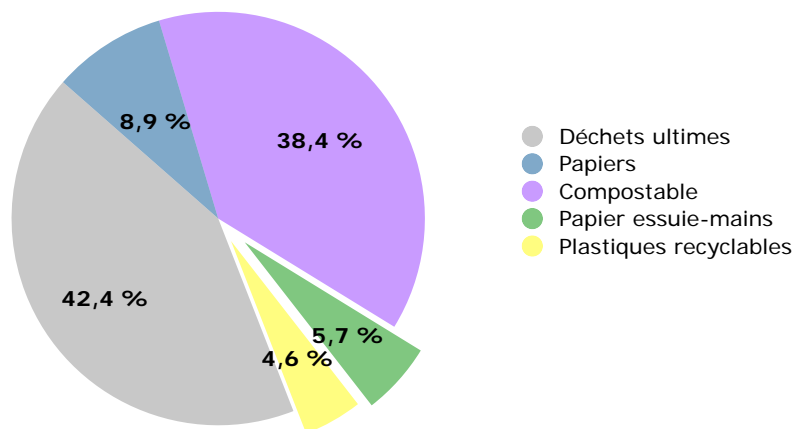
- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
 SECTEUR : CASSE-CROÛTE

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 29 NOV. AU 5 DÉC. 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
DÉCHETS ULTIMES	178,1	9 260,68	42,4 %
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	161,3	8 388,64	38,4 %
PAPIERS	37,5	1 952,08	8,9 %
PAPIER ESSUIE-MAINS	24,0	1 245,92	5,7 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	19,2	996,84	4,6 %
TOTAL	420,1	21 844,16	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : ASSIETTES JETABLES, BÂTONNETS EN BOIS, EMBALLAGES, POTS DE YOGHOURTS, LIQUIDES

PAPIERS : EMBALLAGES, BOÎTES DE CARTON FIN, CONTENANTS TÉTRAPAK (LAIT, JUS)

PLASTIQUES RECYCLABLES : BOUTEILLES, CONTENANTS ALIMENTAIRES

MATIÈRES COMPOSTABLES : GOBELETS DE CAFÉ, MARC DE CAFÉ

PAPIER ESSUIE-MAIN BRUN

FAITS SAILLANTS :

LES SERVICES ALIMENTAIRES AU COMPLET SONT RESPONSABLES DE :

- 25,8 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 11 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 3 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 82 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 68 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES

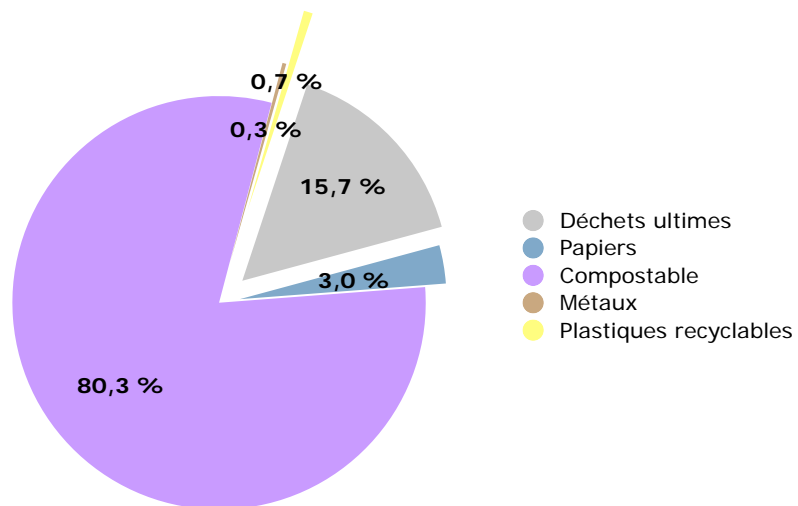
ANNEXE 4.34 | CUISINE (LAVERIE)

RÉSULTATS DE LA CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
 SECTEUR : **CUISINE (LAVERIE)**

SEMAINE D'ÉCHANTILLONNAGE : 6 DÉC. AU 12 DÉC. 2010

TYPE DE MATIÈRE	POIDS/SEMAINE (KG)	POIDS/ANNÉE (KG)	POURCENTAGE
M. COMPOSTABLES (LÉGUMES, FRUITS, ETC.)	1340,5	69 707,56	80,3 %
DÉCHETS ULTIMES	262,6	13 654,68	15,7 %
PAPIERS	49,8	2 587,52	3,0 %
PLASTIQUES RECYCLABLES	11,2	582,92	0,7 %
MÉTAUX	5,2	271,96	0,3 %
TOTAL	1669,3	86 804,64	100,0 %



OBSERVATIONS SUR LE CONTENU DES SACS À ORDURES :

DÉCHETS ULTIMES : NOMBREUX USTENSILES EN PLASTIQUE, PAILLES, CONTENANTS EN POLYSTYRÈNE, CONTENANTS EN PLASTIQUE, CUPS DE LAIT, CUPS DE CONFITURE ET DE BEURRE D'ARACHIDE

PAPIERS : MENUS, JOURNAUX, CONTENANTS TÉTRAPAK (JUS, LAIT)

PLASTIQUES RECYCLABLES

MATIÈRES COMPOSTABLES

FAITS SAILLANTS :

LES SERVICES ALIMENTAIRES AU COMPLET SONT RESPONSABLES DE :

- 25,8 % DU CONTENU DES SACS À ORDURES GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 11 % DU PLASTIQUE RECYCLABLE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 3 % DU VERRE GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 82 % DU MÉTAL GÉNÉRÉ PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ
- 68 % DES MATIÈRES COMPOSTABLES (ALIMENTS, CONTENANTS COMPOSTABLES ET PAPIER ESSUIE-MAINS) GÉNÉRÉES PAR LES ACTIVITÉS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ

PISTES D'ACTION SUGGÉRÉES :

1. RESPONSABILISATION DES PERSONNES TRAVAILLANT DANS LES SECTEURS MÉDICAUX

- LE RÔLE DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ CONSISTE À FOURNIR AUX DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS DE LA CITÉ DE LA SANTÉ DES INSTALLATIONS DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (P. EX. : POUBELLES, BACS DE RECYCLAGE). EN AUCUN CAS, LEUR RÔLE N'EST DE TRIER LES MATIÈRES. CETTE TÂCHE REVIENT À CHAQUE UTILISATEUR!

2. RÉDUCTION À LA SOURCE :

- BIEN QUE LE RECYCLAGE CONSTITUE UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE VALORISATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA CITÉ DE LA SANTÉ, IL NE FAUT PAS SE LIMITER À CELA. EN EFFET, TOUT CHANGEMENT VISANT LA RÉDUCTION À LA SOURCE AURA UN IMPACT ENVIRONNEMENTAL POSITIF BIEN PLUS IMPORTANT QUE LE RECYCLAGE.

3. NE PAS JETER DE LIQUIDES DANS LES POUBELLES

- LES SACS À ORDURES CONTIENNENT DE GRANDES QUANTITÉS DE LIQUIDES, CE QUI ALOURDI INUTILEMENT LE POIDS DES SACS POUBELLES ET COÛTE CHER À L'ÉTABLISSEMENT PUISQU'UNE TAXE EST PERÇUE SUR TOUS LES DÉCHETS PRODUITS ET ENVOYÉS À L'ENFOUISSEMENT. PLUTÔT QUE DE JETER VOS LIQUIDES NON DANGEREUX (P. EX. BOISSONS, SOLUTIONS SALINES, EAU STÉRILE) DANS LES POUBELLES, VEUILLEZ VIDER VOS CONTENANTS À L'ÉVIER LE PLUS PROCHE.

4. RÉCUPÉRATION ET COMPOSTAGE :

- SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU SERVICE D'HYGIÈNE ET SALUBRITÉ ET TRIER DE FAÇON ADÉQUATE LES DIFFÉRENTES MATIÈRES